

# CARNET DE JARDINS

ETUDE DIAGNOSTIQUE DES JARDINS  
DU QUARTIER DOULON-GOHARDS





# SOMMAIRE

## **INTRODUCTION**

## **CONTEXTE GENERAL**

Présentation  
Rappel de la commande  
Cartographie du quartier  
Méthodologie

## **GOVERNANCE**

Un point sur la gouvernance dans les jardins  
Typologie des jardins associatifs

## **ETAT DES LIEUX DES JARDINS**

Jardins familiaux des Chaupières et du Bois des Anses  
Jardins ouvriers de La Croix-Rouge  
Jardins partagés de La Papotière et de la Noë Garreau  
Jardin collectif des Ronces  
Retour général sur les jardins

## **DYNAMIQUES SUR LE QUARTIER**

Acteurs locaux du territoire  
Calendrier  
Carnet de balades  
Ressentis des jardiniers

## **CONCLUSION**





# INTRODUCTION

Situé à l'est de la ville de Nantes, le quartier Doulon s'étend de la Loire au ruisseau des Gohards, en passant par le ruisseau de l'Aubinière et le parc du Grand Blottereau. Il est composé de nombreux jardins. Aussi divers soient-ils, ces jardins témoignent, à différents degrés, du passé maraîcher et cheminot du quartier, que ce soit de par l'organisation du jardin ou encore à travers les aménagements qui y résident.

En mars 2018, Nantes Métropole Aménagement missionne Ecos et Jeanne Pourias, consultante en agriculture urbaine, pour la réalisation d'une étude sur les pratiques et la gouvernance des jardins de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Doulon-Gohards.

Pour comprendre les dynamiques propres aux jardins - qu'ils soient collectifs, familiaux, partagés ou encore ouvriers - dans un projet de réaménagement urbain, nous répondrons dans cette étude à plusieurs questions:

- quels modes de gouvernance sont mis en place dans les jardins de Doulon-Gohards?
- quelles dynamiques existent au sein même des jardins mais également entre les jardins et acteurs du quartier?
- quels sont les ressentis des jardiniers sur l'évolution du quartier?

Pour répondre à ces questions, nous aurons recours aux apports théoriques de Jeanne Pourias avec un point sur la gouvernance et une typologie des jardins associatifs.

Nous nous appuyerons également sur un diagnostic, effectué par l'association Ecos dans 6 jardins de Doulon en 2016-2017, qui met en perspective l'état des lieux paysager et les aménagements, les cultures et ressources ainsi que l'organisation au sein des différents sites. A cela viendra s'ajouter un retour d'ambiance général sur les attentes et craintes des jardiniers au vu du réaménagement urbain.

Pour aller plus loin dans la démarche, nous présenterons un aperçu des dynamiques pré-existantes ou initiées par Ecos sur le quartier autour des pratiques de jardinage avec les acteurs du territoire. Nous illustrerons également les dynamiques connues des jardiniers et retranscrites au travers des balades urbaines et des différentes rencontres sur site.

# CONTEXTE GÉNÉRAL

## // PRÉSENTATION

Depuis 2005, l'association Ecos développe un travail de recherche et d'expérimentation mêlant écologie urbaine, pratiques alternatives et créativité. Son but: inventer la ville de demain en repensant le quotidien et en développant la réappropriation des espaces publics et partagés par les citoyens.

La réalisation de ces objectifs passe par des actions concrètes autour de la végétalisation de la ville, le réinvestissement des communs par les habitants, l'embellissement du cadre de vie à travers des actions artistiques, la dynamisation des échanges entre personnes, la mise en place de solutions économiques innovantes et la préservation de la biodiversité.

Cette démarche, peu commune, a pour but de dynamiser les territoires par de nouvelles approches et manières de faire dans les domaines de l'écologie et de l'aménagement urbain, tout en faisant intervenir les habitants dès le début du projet et en les concertant à chaque étape.

### L'ÉQUIPE MOBILISÉE

Ecos a l'habitude d'explorer les territoires avec une équipe pluridisciplinaire, tant sur le terrain que dans la coordination de projet :

**Adeline** en formation DEJEPS, développement de projets, territoire et réseaux

**Blandine** en stage de fin d'étude de paysage à AgroCampus Angers

**Claire** en charge du graphisme et de l'illustration

**Claire-Marie** en animation et production jardin naturel

**Côme** en doctorat sur les thèmes de l'implication citoyenne et des circuits-courts

**Fanny** en charge de projet et de développement

**Hélène C.** en charge de la communication

**Marie** en animation jardin

**Oriane** en stage de master en géographie à l'Université d'Angers

**Raphaëlle** en charge de la communication et du mécénat

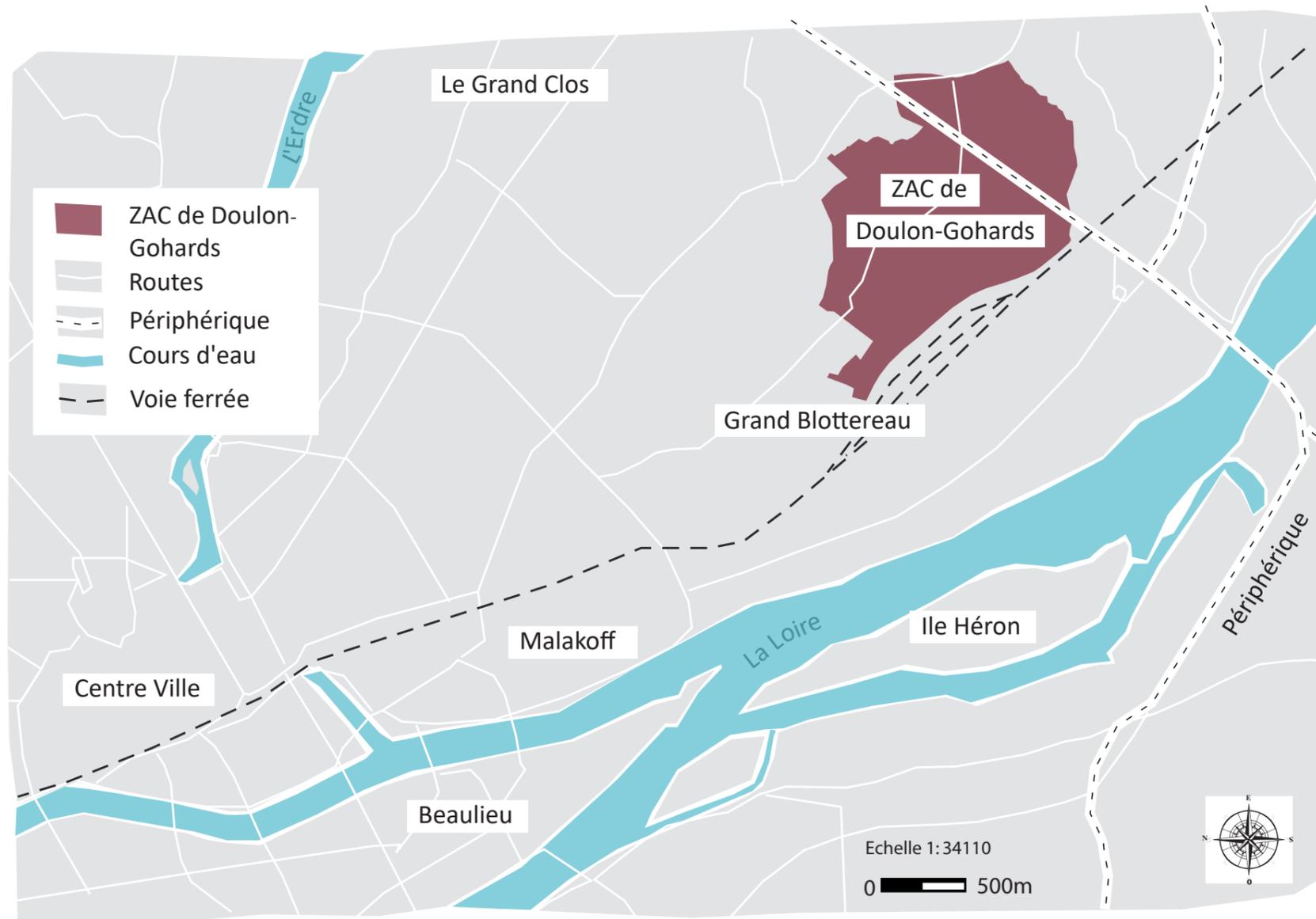


## // RAPPEL DE LA COMMANDE

Suite à l'étude diagnostique de 3 jardins - jardins de la Papotière, jardin de la Noë Garreau, jardin de la Croix-Rouge - dans le quartier Doulon-Gohards en 2016, l'association Ecos est de nouveau contactée par Nantes Métropole Aménagement pour poursuivre cette étude. Ainsi, l'année 2017 est l'occasion de découvrir trois nouveaux jardins familiaux et collectifs du quartier (jardin des Chaupières, jardin du Bois des Anses, des Ronces), d'aller à la rencontre des partenaires et acteurs locaux et d'initier une dynamique collective sur le territoire autour du jardinage en ville.

Cette étude diagnostique s'inscrit dans le cadre du réaménagement de la ZAC Doulon-Gohards, qui souhaite placer l'agriculture urbaine au cœur du projet en intégrant les pratiques déjà existantes des jardiniers.

Cette étude a pour objectif à plus long terme de permettre aux jardiniers de s'ouvrir sur le quartier et de créer une dynamique collective pour faciliter leurs pratiques de jardinage. En effet, l'agriculture urbaine comprend de multiples visages et pratiques auxquels professionnels et amateurs participent et peuvent collaborer.



La ZAC de Doulon-Gohards, à l'Est de Nantes

# // CARTOGRAPHIE DU QUARTIER

Le quartier de Doulon-Gohards est situé à l'extrême est de la ville de Nantes, traversé par le périphérique est, à proximité de la commune de Sainte-Luce.

Il s'agit d'un quartier au fort héritage maraîcher, haut lieu du jardinage nantais, du milieu du 19ème siècle jusqu'à la fin du 20ème siècle, période durant laquelle les dernières fermes ont

été abandonnées. Les anciens corps de fermes et réservoirs, encore visibles sur le quartier, rappellent ce passé maraîcher.

Le quartier a également un important passé cheminot. La SNCF est très présente dans le quartier avec la gare de triage et la construction de logements pour ses ouvriers dès 1950 avec la mise à disposition de jardins ouvriers. Les lignes de chemins

de fer soulignent également cette identité. Ces héritages ont marqué le paysage urbain et social du quartier. Encore aujourd'hui, nombreux sont les habitants qui sont d'anciens cheminots ou descendants des maraîchers.

Aujourd'hui, le quartier Doulon-Gohards est un espace « en marge géographique ». Il accueille toute une typologie d'aménagements qui sont volontairement éloignés du centre-ville en direction des périphéries : terminal et stockage de voies ferrées, zones industrielles et zones d'activités, stockage de remblais, périphérique routier, aire d'accueil des gens du voyage, casse, déchetterie...

Bien qu'accessible en bus, le territoire est peu connecté au reste de la ville. Les commerces de proximité sont peu présents en dehors du marché dominical.

Parcouru par des espaces délaissés, des terres en friche et des bâtiments en ruine, le quartier laisse place à des initiatives non institutionnalisées, nombreuses et variées. Le quartier accueille ainsi des personnes qui sortent du cadre habituel de la ville et de ses normes. Parmi eux, se trouvent des gens du voyage, accompagnés par des associations (Tzigane Habitat, Association Départementale des Gens du Voyage Citoyens), de jeunes migrants mineurs accompagnés par le DAL (Droit au Logement), des familles Roms accompagnées par l'association Roata et des personnes sans domicile fixe accompagnées par la Maison Coluche.

En décembre 2016, une Zone d'Aménagement Concerté Doulon-Gohards est créée suite à une délibération en conseil métropolitain pour dynamiser ce quartier en marge. Elle détermine l'avenir de 180 hectares, dont 100 sont considérés « zone naturelle et protégée » et 80 à urbaniser. Nantes Métropole Aménagement est retenue comme concessionnaire pour mettre en œuvre ce projet de réaménagement urbain.

Dans ce cadre, 4 fermes, d'anciennes tenues maraîchères, seront réactivées pour axer le développement du quartier autour de l'agriculture urbaine, s'inspirant du patrimoine maraîcher. Par ailleurs, 2 700 nouveaux logements seront construits ainsi que des nouveaux équipements.

Ce projet de réaménagement se déroule en plusieurs étapes, de 2013 pour les études préliminaires à 2019 pour le démarrage des chantiers de construction, jusqu'en 2035 pour la fin des travaux.

# // MÉTHODOLOGIE

Afin de recueillir la parole des jardiniers et de comprendre au mieux le territoire de la ZAC Doulon-Gohards, les outils développés par Ecos ont été multiples :

- un **questionnaire semi-directif** pour connaître les usages et pratiques de chacun au sein de son jardin. À travers ces entretiens, nous avons pu établir un véritable échange. Les discussions plus informelles nous ont également apporté d'autres éclairages sur les pratiques, les relations entre jardiniers et l'ambiance au sein du jardin. Les rencontres sur site se sont déroulées principalement en journée, pendant la semaine, de janvier à avril 2016 et d'avril et décembre 2017.

- des **balades urbaines** pour comprendre les habitudes et usages des jardiniers au sein de leur quartier,

- une **cartographie sensible** qui présente l'ensemble du quartier et permet à chacun de venir noter les endroits qu'il connaît autour du jardinage en ville. Cette cartographie était disponible à la Papote et les jardiniers étaient invités à la compléter pendant les permanences et autres activités de la Papote. Cet outil nous a permis de mieux comprendre les interactions des jardiniers avec le quartier, les endroits appréciés ou non dans le territoire.

- une **exposition de photographies**, ouverte à tous les jardiniers pour exposer à la Papote les curiosités et découvertes de chaque jardin.



Adeline interrogeant un jardinier. Etre devant ou dans la parcelle aide souvent la personne à être à l'aise et s'ouvrir, à raconter ce qui s'y passe et nous montrer les résultats au fil de la saison. La conversation semble aussi moins artificielle comme il y a un support.

## QUESTIONS POSÉES AUX VISITEURS DE LA PAPOTE POUR LA CARTOGRAPHIE SENSIBLE

- Où je fais mes courses dans le quartier ?
- Où je fais mes achats jardin dans le quartier ?
- Où j'aime aller, où je me détends dans le quartier ?
- Où je me sens le moins bien, je n'aime pas aller dans le quartier ?
- Quels sont les lieux où j'ai l'habitude d'aller dans le quartier ?
- Quels sont les événements autour du jardinage que je connais dans le quartier ?

## QUESTIONS POSÉES AVANT LA BALADE URBAINE

- Que pensez-vous d'une balade urbaine sur le patrimoine végétal du quartier ?
- Aimeriez-vous faire découvrir votre jardin à un public plus large, notamment lors de cette balade ?
- Accepteriez-vous d'accueillir du public sur votre jardin pour un apéro après la balade ?

## AFFICHE RÉALISÉE POUR L'EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIE, DIFFUSÉE DANS LES JARDINS DU QUARTIER



## QUESTIONNAIRE-TYPE UTILISÉ LORS DES ENTRETIENS DANS LES JARDINS

### Jardins & Quartiers

- Est-ce que le jardin est proche de votre logement ?
- Est-ce pratique pour vous de venir jardiner ici ?
- Avez-vous toujours habité à Doulon ?

### Jardiniers : qui sont-ils ?

- Depuis combien de temps jardinez-vous ici ? Avez-vous toujours eu un jardin ?
- Comment avez-vous eu cette parcelle ?
- Qui cultive ici ? Vous tout seul ? Plusieurs personnes ? Famille ? Amis ?
- Jardinez-vous toute l'année ?
- Combien de temps passez-vous sur ce terrain (/semaine, /mois) ?

### Pratique des jardiniers

- Quel est votre niveau de jardinage ?
- Utilisez-vous de l'engrais ? Ou jardinage naturel ?
- Que cultivez-vous sur cette parcelle ?
- Motivation première pour avoir un jardin : pouvoir s'alimenter, plaisir d'être à l'extérieur, etc.

### Interaction entre jardiniers

- Savez-vous combien de jardiniers sont sur ce jardin ? Les connaissez-vous ?
- Connaissez-vous le nombre de parcelles sur ce jardin ?
- Connaissez-vous les autres jardins sur Doulon ?
- Liens avec les autres jardiniers ?
- Echangez-vous du matériel ? Des graines ? Autre ?
- Y a-t-il des événements organisés sur le jardin ?

### Organisation des jardins

- Savez-vous comment sont attribuées les parcelles ?
- Quelle est l'organisation au sein du jardin ? Y a-t-il une association ? Des représentants ?

### Jardins & environnement

- Est-ce que vous aimez l'environnement autour du jardin ?
- Attractif ? (côté visuel, sonore, olfactif)
- Est-ce qu'il y a des animaux ?
- Est-ce qu'il y a une belle vue depuis ce jardin ?
- Est-ce que vous aimez l'emplacement de ce jardin ?

### Envies et besoins des jardiniers

- Que souhaitez-vous partager ou recevoir autour des techniques de jardinage en ville ?
- Quelles sont les ressources qui vous manquent dans votre pratique ?
- Quelles sont les connaissances qui vous manquent et que vous aimeriez acquérir dans votre pratique ?

Pour la rencontre des acteurs locaux, Ecos a pris contact avec les associations, institutions et autres structures développant ou participant au jardinage en ville. Ces rencontres ont permis d'amorcer un réseau dans le quartier lié au jardinage urbain afin de proposer des activités collectives et de relayer les activités auprès des jardiniers.

Pour initier cette dynamique collective, Ecos a investi une maison dans le quartier, renommée la Papote, mise à disposition par Nantes Métropole Aménagement. Ce lieu a permis de proposer une programmation variée et ouverte à tous et Ecos s'est attachée à faire de cet endroit, un lieu identifiable et identifié par les jardiniers du territoire.

Ainsi, à la Papote, Ecos a proposé de nombreuses actions liées aux pratiques du jardinage en ville : récupération de compost, permanences pour les jardiniers, trocs de graines ouverts à tout public, partenariat avec l'ITEP de la Papotière, réalisation de conserves pour l'hiver, chantier participatif autour du battage de graines...

Ces temps de rencontre étaient proposés à l'ensemble des jardiniers et des acteurs du quartier afin de les faire se rencontrer. Parallèlement, des sorties autour de sites du quartier, liés au jardinage urbain, ont été programmées.







# GOUVERNANCE

Pour comprendre la gouvernance au sein des jardins, il est important de s'attacher à leur histoire qui définit l'organisation et les pratiques en matière de gestion de l'eau, des déchets, l'utilisation ou non d'intrants chimiques, etc. Dans les contenus qui suivent, Jeanne Pourias nous décrit les variantes possibles à travers des exemples concrets : ainsi se dessine une typologie des jardins qui reflète les réalités présentes à Doulon.

# // UN POINT SUR LA GOUVERNANCE DES JARDINS

## JEANNE POURIAS

Consultante en agriculture urbaine

Les jardins associatifs se sont beaucoup diversifiés depuis une vingtaine d'années, leurs formes ont évolué, et on observe aujourd'hui une hybridation entre des types de jardins dont les histoires sont au départ différentes (jardins familiaux, jardins partagés...).

Comme le montre le programme de recherche national Jassur (Jardins Associatifs Urbains), l'un des plus importants programmes de recherche menée en France sur la question du jardinage associatif, « à l'échelle nationale, l'éclatement des formes de jardins collectifs résulte d'attentes sociales et écologiques de plus en plus diversifiées. A l'échelle locale, les modes de gouvernance sont contrastés et mobilisent des réseaux d'acteurs de plus en plus complexes ». Cela signifie que là où à la fin des années 2000, les principaux acteurs du jardinage associatif se résument à quelques grandes associations nationales, on assiste aujourd'hui à une démultiplication des structures impliquées sur cette question (collectivités, associations, entreprises...), témoignage de l'essor qu'a connu le jardinage urbain depuis une trentaine d'années. Ainsi, le modèle historique du jardin familial, géré par une association de jardiniers adhérente à une structure nationale (le plus souvent) ou par une collectivité (plus rarement) et dont les règles étaient relativement similaires d'un jardin à un autre, existe encore aujourd'hui mais se renouvelle énormément pour intégrer les nouvelles demandes des urbains. Par ailleurs, de nombreux autres types de jardins ont émergé : des plus accompagnés par la collectivité (jardin partagé adhérent à un programme municipal) jusqu'à des formes revendiquant un fonctionnement en auto-gestion.

Ainsi, il faut se méfier des termes utilisés : sous une même désignation (jardins familiaux, partagés, collectifs), qui pourrait laisser croire à un fonctionnement relativement homogène, on s'aperçoit que les situations sont très variées.

Le développement des jardins collectifs découle désormais bien plus de logiques générées et inscrites à l'échelle locale que d'initiatives impulsées à l'échelle nationale et déclinées au sein des territoires. (Rapport final du programme Jassur, 2017)

### Comment un jardin naît-il ?

Pour comprendre la gouvernance d'un jardin, il faut commencer par comprendre son histoire.

En France, suivant les régions, on compte encore de nombreux jardins « historiques », descendants directs des jardins ouvriers, créés par des ecclésiastiques ou des industriels au début du XX<sup>ème</sup> siècle à destination des familles d'ouvriers, dans un esprit paternaliste. Cependant, depuis le début des années 2000, une multitude de « nouveaux » jardins ont été créés. Ainsi, les jardins partagés, qui ont vu le jour dans la plupart des grandes villes françaises entre les années 2000 et 2010, sont souvent créés à l'initiative de riverains, constitués ou non en association. Dans certains cas, les futurs jardiniers constitués en association choisissent d'aller voir la mairie de leur commune pour négocier avec elle la possibilité d'utiliser un terrain pour jardiner. Dans d'autres cas, et notamment lorsque l'objectif est d'abord de protéger un terrain d'intérêt particulier, les jardiniers peuvent se regrouper de façon informelle et commencer à jardiner sur le site – le contact avec la municipalité intervenant éventuellement par la suite. Enfin, parfois et de façon croissante, ce sont les municipalités qui s'investissent et choisissent de créer des jardins partagés sur des terrains municipaux (notamment, très fréquemment, à l'occasion de la rénovation d'espaces verts).

Il n'y a pas vraiment de bonne ou de mauvaise façon de faire en la matière, qui augurerait en bien ou en mal de la dynamique qui suivra dans le jardin : un jardin créé par la municipalité peut enclencher une vraie dynamique dans un quartier s'il répond à une demande des habitants, et s'avérer très vivant par la suite. De même, un jardin créé de façon informelle peut être un lieu extrêmement vivant, du moment qu'il est inclusif. Quoiqu'il en soit, tous les jardins n'auront pas les mêmes dynamiques – et c'est un plus pour répondre à la diversité des attentes des jardiniers : certains jardins vont attribuer des parcelles individuelles, avec des cabanons individuels, à des jardiniers qui y resteront de très longues années (c'est le modèle des jardins familiaux traditionnels) ; la vie collective du jardin se développera alors autour de réseaux de voisinage, construits dans la durée. A l'inverse, certains jardins, installés sur des surfaces très restreintes, vont être installés sur une seule parcelle jardinée collectivement (c'est le cas de certains jardins partagés par exemple) ; la vie du jardin se développera alors autour du partage des tâches au jardin, de l'aménagement de la parcelle, etc. Entre ces deux cas de figures, il existe une multitude de situations : des parcelles individuelles, mais un engagement très fort des jardiniers à entretenir aussi les parties communes (cas des jardins communautaires montréalais, qui organisent 3 à 4 fois par an des « corvées collectives », qui incitent les jardiniers à s'impliquer dans la gestion du jardin dans son ensemble, au-delà de leur parcelle individuelle) ; la présence de parcelles individuelles et collectives sur un même jardin (cas de certains partagés en région parisienne et de certains jardins collectifs espagnols). Dans ce dernier cas, les parcelles collectives peuvent être soit cultivées par des jardiniers n'ayant pas encore, ou ne souhaitant pas avoir, de parcelle individuelle ou par des jardiniers ayant par ailleurs une parcelle individuelle mais souhaitant donner de leur temps pour transmettre leurs connaissances à des jardiniers débutants, ou bien cultiver au profit d'associations caritatives.

## Quels règlements régissent la vie au jardin ?

Une autre façon d'aborder la gouvernance des jardins, c'est d'étudier les règlements qui régissent la vie au jardin et les pratiques des jardiniers.

De façon générale, trois grandes « instances » sont susceptibles d'émettre des documents destinés à encadrer les pratiques des jardiniers et l'aménagement des jardins : (i) le propriétaire du terrain et/ou son gestionnaire légal, (ii) la municipalité dans laquelle se trouve le jardin, (iii) le représentant des jardiniers : association, fédération d'association.

En ce qui concerne les municipalités, leur implication dans la gestion des jardins associatifs sur leurs territoires peut aller de l'absence totale d'intervention de la municipalité dans la gestion des jardins à l'existence de programmes municipaux, avec des degrés variables d'implication.

Constatant l'engouement des citoyens pour les jardins collectifs, de nombreuses municipalités se sont dotés de programmes municipaux, qui vont souvent de pair avec une multiplication des textes régissant les conditions de fonctionnement des jardins. Dans certains cas, l'institutionnalisation des jardins collectifs a pu entraîner l'application de règlements plus ou moins contraignants, parfois en porte-à-faux avec les valeurs initialement portées par les jardiniers ou avec leurs pratiques. Pour les organismes promouvant le jardinage associatif, cette réglementation est toutefois largement perçue comme un « mal nécessaire », car elle permet de faire reconnaître les jardins comme un usage légitime de l'espace et pérennise de ce fait leur présence dans la ville.

La tenure foncière des jardins, qui est en partie liée à l'existence ou non de programmes municipaux, va également avoir une incidence sur leur pérennité, ainsi que sur les conditions d'accès au jardin et sur les règlements en vigueur.

Enfin, suivant l'histoire de chaque jardin, différents niveaux d'organisation associatifs pourront se superposer (associations locales, nationale, fédération d'associations), apportant également de la complexité dans la compréhension de leur gouvernance.

Parmi les nombreux textes qui régissent la vie des jardins, on trouve des documents d'ordre général, comme les conventions d'occupation ou les règlements des villes, et d'autres documents plus spécifiques aux jardins, comme les chartes des programmes municipaux et les règlements intérieurs des jardins. Ces derniers reflètent les objectifs de l'association de jardiniers, puisqu'il constitue la déclinaison pratique des statuts de l'association<sup>1</sup>, le document officiel qui en atteste l'existence et engage les adhérents les uns par rapport aux autres.

Ces documents doivent être signés, soit par chaque jardinier individuellement, soit par l'association qui représente les jardiniers et qui est ensuite chargée de retransmettre son contenu au jardinier et de le faire appliquer. On trouve de ce fait des niveaux de connaissances variables de ces règlements d'un jardinier à l'autre. Les présidents de jardin, en règle générale, se doivent de connaître les textes qui s'appliquent aux jardins et leur contenu, mais parmi les jardiniers, cette connaissance est plus inégale.

<sup>1</sup> En France, les jardiniers des jardins associatifs, lorsqu'ils choisissent de se regrouper en association, peuvent acquérir une existence légale en se déclarant « Association de Loi 1901 ». Ce statut désigne une association à but non lucratif, dont les statuts doivent être déposés en préfecture pour être reconnue et acquérir une personnalité juridique.

## Quel est le contenu de ces règlements ?

Ces documents peuvent porter sur différents aspects de la vie au jardin : l'organisation « sociale » du jardin (rôles de l'association, droits et devoirs des jardiniers, ouverture au public, etc.), l'aménagement des jardins (allées, clôtures, cabanes...), les pratiques des jardiniers (pratiques culturelles, destination des produits...)

Préconisations et obligations sur l'aménagement du site

Dans de nombreux jardins familiaux, parmi les préconisations faites sur l'aménagement des sites de jardin, on retrouve deux grandes préoccupations qui sont étroitement liées à l'histoire des jardins familiaux en France et à l'évolution de leur place dans le paysage urbain :

- Empêcher l'installation permanente d'abris permettant notamment de passer la nuit au jardin,
- Assurer une certaine standardisation des lieux

Ces deux types de préconisations trouvent notamment leur origine dans l'histoire des jardins familiaux. En effet, durant les trente glorieuses, l'urbanisation croissante et la modernisation des foyers conduit à un déclin des jardins ouvriers. La Ligue du Coin de Terre et du Foyer (ancien nom de la FNJFC) réagit alors pour défendre « une conception moderne du jardin ouvrier »<sup>2</sup>. La mise en œuvre de cette modernisation des jardins ouvriers passe par l'installation de cabanes de jardins standardisées, et une normalisation de la taille des allées et des parcelles. L'idée est d'éviter à tout prix l'image de « bidonvilles jardiniers », et de se rapprocher des normes esthétiques des espaces verts. A cette époque, certains jardins rompent avec la Ligue et choisissent de conserver leurs cabanes traditionnelles, tandis que d'autres jardins suivent le mouvement de modernisation et d'ouverture prôné par la Ligue.

On retrouve dans les règlements d'aujourd'hui ces deux orientations. Ainsi, les jardins appartenant à la FNJFC, ou ayant continué à entretenir des liens avec elle (par exemple en qualité d'adhérent libre) incluent dans leurs règlements intérieurs des préconisations ayant pour objet à la fois de maintenir un certain niveau de standardisation et une qualité paysagère du site et d'éviter des installations permanentes ou semi-permanentes ou le stockage de matériaux qui évoqueraient les « bidonvilles ».

En revanche, dans certains jardins ayant continué à fonctionner indépendamment des évolutions de la FNJFC, le règlement ne mentionne pas de contraintes particulières sur l'aménagement du jardin, ni sur l'aspect des cabanes. Au contraire, les jardiniers de ces jardins, interrogés sur ces aspects réglementaires, nous expliquaient qu'ils affectionnaient l'aspect hétéroclite des jardins ouvriers « à l'ancienne », et que l'association du jardin cherchait à préserver cet aspect des jardins « tels qu'ils avaient été photographiés par Robert Doisneau ».

Du côté des jardins partagés, notamment ceux affiliés à des programmes municipaux, les jardiniers ont surtout des obligations d'ouverture au public et d'assurer un certain nombre d'animation à destination de leur quartier.

<sup>2</sup> Archives de la LCTF citée dans (Weber, 1998)

On retrouve également dans les règlements intérieurs de certains jardins et dans la charte Jardinage et Environnement de la FNJFC des préconisations qui visent à réserver, dans les parcelles et/ou à l'échelle du site, des zones non cultivées ou de haies pour favoriser le maintien d'auxiliaires de cultures ou de biodiversité « sauvage ».

#### *Préconisations et obligations sur les pratiques culturelles*

Les préconisations portant sur les pratiques culturelles peuvent porter sur différents aspects : le choix des cultures et leur organisation sur le jardin, le calendrier culturel (dates de mise en culture...), les pratiques des jardiniers à proprement parler (pratiques phytosanitaires, gestion des adventices, travail du sol, utilisation de l'eau, gestion des déchets).

#### Préconisations et obligations sur les espèces et variétés cultivées

Mentionnons pour commencer que dans de nombreux jardins, l'élevage est explicitement interdit, de même que la présence d'animaux domestiques.

En ce qui concerne le choix des cultures, certaines peuvent être interdites pour des raisons de sécurité : les plantes trop hautes peuvent être interdites pour permettre aux personnes de voir et d'être vue dans le jardin. Cependant, les interdictions de culture portent le plus souvent sur les arbres et arbustes. Dans les jardins partagés faisant partie d'un programme municipal, cette interdiction est motivée à la fois par un souci de sécurité, et pour éviter d'endommager les aménagements souterrains réalisés dans certains jardins, comme par exemple la présence de bâches géotextiles destinées à isoler la terre de culture d'un sol pollué. De plus, la plantation d'espèces pérennes comme les arbres fruitiers est contradictoire avec le fait de décourager une appropriation trop forte de l'espace par les jardiniers, idée qui sous-tend souvent les règlements des jardins, qu'ils soient partagés ou familiaux.

A l'inverse, certaines cultures peuvent être encouragées dans les jardins : de nombreuses chartes associatives et de programmes municipaux recommandent d'utiliser des essences adaptées au type de sol et au climat locaux, voire d'éviter d'utiliser des semences industrielles (hybrides F1) et de privilégier la conservation et l'échange de semences. Le fleurissement des parcelles avec des plantes riches en pollen est également recommandé – dans des limites fixées toutefois : en effet, un autre type de préconisation qu'on retrouve fréquemment dans les règlements de jardins porte sur les proportions de certaines « catégories de cultures » par rapport à d'autres, et sur l'organisation des cultures au sein de la parcelle. Dans les jardins familiaux en particulier, qu'ils soient adhérents ou non à la FNJFC, il est obligatoire de consacrer au moins 75% de sa parcelle à des cultures potagères. Il est également précisé qu'un même légume ne peut occuper à lui seul plus du quart de la parcelle : ceci à la fois pour encourager l'intérêt nutritionnel des jardins et diversifier les produits, et afin d'éviter les cultures de vente.

#### Préconisations et obligations sur le calendrier culturel

Dans le règlement de la plupart des jardins familiaux, on trouve l'obligation d'entretenir et de mettre en culture sa parcelle au printemps. La plupart du temps, une visite de contrôle est prévue - en mars ou en avril suivant le jardin - pour déterminer si la parcelle est « bien tenue » et si le jardin est cultivé. D'autres prescriptions peuvent venir influencer le calendrier culturel, comme par exemple l'interdiction des tunnels passée une certaine date, essentiellement pour des raisons d'intégration paysagère des jardins.

[ Dans les jardins familiaux de Chaupières et Bois des Anses, en cas de non-entretien de la parcelle, celle-ci est redistribuée mais la procédure prend du temps, ce qui agace les jardiniers qui connaissent le nombre important de personnes qui souhaiteraient jardiner (délai d'attente de 3-4 ans pour obtenir une parcelle sur un jardin familial). Cf. *Jardins du Bois des Anses – Etat des lieux paysagers & aménagement* ]

#### Préconisations et obligations sur la conduite technique

##### *Gestion des adventices et « propreté » du jardin*

De nombreuses préconisations sont faites aux jardiniers allant dans le sens de l'élimination des mauvaises herbes de leur parcelle. Dans la plupart des jardins, qu'ils soient affiliés ou non à la FNJFC, adhérents aux programmes municipaux de jardins partagés ou indépendant de toute fédération ou programme municipal, on retrouve dans les règlements intérieurs des jardins une mention aux mauvaises herbes, souvent assortie dans les règlements d'une mention explicite à l'exclusion du jardinier en cas de non-respect de la consigne, avec toutefois un degré de « sévérité » variable suivant les jardins. De nombreux documents mentionnent « l'enfrichement » ou « l'envahissement » des jardins, avec parfois une exagération dans les termes qui semblent laisser transparaître une certaine peur de voir « disparaître » le potager sous une végétation soudainement devenue incontrôlable.

Cette situation n'est pas sans rappeler l'analyse proposée par François Terrasson, écrivain et naturaliste, qui analysait dans son livre « la peur de la nature » de nombreux textes et règlements officiels où la nature « sauvage », hostile, tortueuse et envahissante était mise en scène en opposition à la nature « domestiquée » - le jardin, entretenu, ordonné et, surtout, contrôlé.

##### *Pratiques phytosanitaires*

En ce qui concerne les pratiques phytosanitaires, la charte Jardinage et Environnement qui s'applique aux jardins adhérents ou affiliés à la FNJFC préconise, d'« éviter<sup>3</sup> les traitements et amendements chimiques [et de] privilégier les traitements et amendements organiques ». Pour donner un exemple de ce que peut contenir la charte d'un programme municipal encadrant les jardins partagés, la charte Main Verte de la Mairie de Paris recommande à ses jardiniers de « privilégier une gestion écologique du site [en] évitant autant que possible les produits phytosanitaires, les pesticides et les engrais chimiques, les gaspillages en eau ». La charte « On sème à Montreuil » est plus catégorique et demande à ses adhérents de ne pas utiliser de produits chimiques (phytosanitaires ou engrais chimiques). On voit que l'utilisation de produits phytosanitaires, si elle est découragée par certaines grandes instances comme la FNJFC ou la Ville de Paris, n'est pas formellement interdite dans tous les jardins, et ne peut donc pas entraîner l'exclusion de jardiniers, contrairement par exemple à la « mauvaise tenue du jardin » qui consisterait à laisser se développer les adventices sur sa parcelle. Ponctuellement toutefois, des jardins peuvent faire de l'agriculture biologique ou écologique leur projet, et l'inscrire dans leur règlement intérieur.

[ Dans les jardins familiaux, il est interdit par le règlement d'utiliser des traitements chimiques. Dans les jardins de la Papotière, Noë Garreau ou encore de la Croix-Rouge, aucun règlement n'existe et chacun utilise les traitements qu'il souhaite. cf. *Jardins de la Papotière – Cultures et ressources* ]

<sup>3</sup> C'est l'auteur qui souligne.

### Travail du sol

La charte de la FNJFC demande à l'association gérant le jardin de réaliser ponctuellement une analyse de terre « pour permettre de déterminer la composition de la terre et de corriger ses éventuelles déficiences par des apports d'engrais organiques ou d'amendements organiques appropriés », et recommande aux jardiniers d'éviter le bêchage profond avec retournement du sol, pour éviter « la déstructuration du sol par enfouissement de la couche d'humus et la réduction de la vie microbienne » (Charte Jardinage et Environnement FNJFC).

Dans presque tous les jardins, on trouve l'interdiction d'avoir des pratiques susceptibles de polluer le sol, et notamment de faire des feux.

### Utilisation de l'eau

En matière d'utilisation de l'eau, certains règlements intérieurs de jardins demandent à leurs jardiniers de gérer de façon économe les quantités d'eau utilisées pour l'arrosage. Plusieurs solutions sont proposées pour y parvenir : la charte Jardinage et Environnement de la FNJFC demande aux associations de contrôler la consommation des jardiniers par la pose de compteurs individuels. Une autre solution consiste à interdire l'arrosage au jet, ou tout autre système d'irrigation autre que l'arrosoir.

On retrouve cette préconisation dans un certain nombre de règlements, notamment ceux qui concernent des jardins de petite taille où les arrivées d'eau sont la plupart du temps collectives. C'est le cas par exemple des jardins communautaires de Montréal, mais aussi de la plupart des jardins partagés de Paris intra-muros.

[ La thématique de l'eau est un véritable enjeu dans tous les jardins (hors jardins familiaux). Beaucoup utilisent des récupérateurs ou certains ont la chance de posséder des puits (jardin de la Papotière). Les jardins familiaux n'ont pas de politique pour limiter la consommation d'eau et les jardiniers se partagent avec 6 parcelles l'accès à un robinet - cf. Jardins de la Papotière – Cultures et ressources]

### Gestion des déchets

La plupart des documents étudiés préconisent de pratiquer le compostage, mais avec des différences sur les matériaux utilisés dans les composts. Dans la plupart des cas, c'est la récupération des déchets verts du jardin qui est encouragée, avec parfois la mention d'éviter les résidus de cultures « infestés ». L'apport de déchets autres (résidus de cuisine par exemple) est généralement proscrit.

En France, la plupart des règlements mentionnent l'interdiction de brûler quelque déchet que ce soit.

### Autres préconisations pouvant impacter les pratiques culturelles

D'autres préconisations, qui ne ciblent pas au départ explicitement les pratiques des jardiniers, peuvent avoir des conséquences indirectes sur les pratiques des jardiniers : par exemple l'interdiction que l'on retrouve dans de nombreux jardins d'ériger des constructions, abris etc., ou encore l'interdiction de stocker des matériaux. Si ces préconisations ne visent pas explicitement les pratiques culturelles des jardiniers, elles peuvent toutefois les contraindre, en empêchant par exemple de tenir à portée de main du jardinier des outils ou matériaux dont il pourrait avoir besoin. Certains jardins sont également difficiles d'accès en véhicules motorisés, ce qui peut décourager certaines personnes d'accéder au jardin et/ou rendre difficile l'apport de matériaux, intrants, voire le transport des récoltes.

Un autre type de contrainte, déterminée par le site où se trouve le jardin sont les horaires d'ouverture et de fermeture du site. C'est en particulier vrai pour les jardins situés dans des parcs publics, qui sont soumis aux horaires d'ouverture et de fermeture des parcs.

### Préconisations et obligations sur la destination des produits des jardins

Les prescriptions sur la destination des produits peuvent porter sur deux aspects : l'interdiction de vendre les produits du jardin et la restriction de leur consommation.

### Ventes et dons

L'interdiction de vendre les produits est toujours présente dans les textes qui encadrent l'usage du terrain (Conventions d'occupations) et dans les règlements intérieurs des jardins. On retrouve cette interdiction sous différentes formulations : interdiction d'exploitation commerciale, interdiction de vente, restriction des productions à un usage « familial ».

Cette notion « d'usage familial » porte à confusion, surtout lorsqu'on connaît la part importante des récoltes qui peut être donnée à l'extérieur du cercle familial. En effet, d'un jardin à un autre, il n'est pas sûr que la notion de « familial » recouvre la même signification : si dans certains cas le terme « familial » (employé au sens « d'autoconsommation ») semble associé à l'interdiction de vente dans d'autres cas cela peut faire référence au fait de donner des produits en dehors du cercle familial. C'est par exemple le cas à Montreuil (région parisienne), où un arrêté municipal du 5 mars 2012 mentionne que « la distribution à titre gratuit ou onéreux des catégories de légumes suivantes, toutes variétés confondues : salade, poireau, rhubarbe, topinambour, betterave rouge, radis, pomme de terre, haricot vert, fève, ainsi que les plantes aromatiques suivantes : thym et menthe [...] est interdite. » Cet arrêté s'applique au site particulier des Murs à Pêches, sur lequel des problèmes de pollution ont été mis en évidence en 2010 à la suite d'une étude menée par la Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. Cette étude montrait que les teneurs en plomb des légumes racines, des légumineuses, des légumes tiges, de la pomme de terre, de la salade, de la menthe et du thym cultivés sur le site des murs à pêche dépassaient les seuils réglementaires.

### Consommation

Dans le même souci de se dégager de la responsabilité d'éventuels risques liés à la consommation de fruits et légumes produits sur des sols urbains potentiellement pollués, la Convention-type d'occupation et d'usages de la Mairie de Paris précise que « la consommation des végétaux cultivés sur le terrain se fera sous la seule responsabilité de l'association. » Cette responsabilité est parfois reportée sur les jardiniers individuellement, comme c'est le cas dans certains jardins partagés à Paris, où le règlement intérieur de l'association de jardiniers précise que la consommation des végétaux produits sur le jardin partagé relève de la responsabilité personnelle de chaque jardinier, l'association déclinant toute responsabilité en cas d'intoxication, allergie ou tout problème de santé lié à cette consommation.

### Comment les règlements sont-ils appliqués ?

Dans tous les jardins étudiés, le principal mode de sanction s'appliquant en cas de non-respect du ou des règlement(s) est l'exclusion du jardinier. Ce qui diffère, c'est le mode de contrôle, le nombre d'avertissements émis avant l'exclusion et bien évidemment, la « sévérité » des critères permettant de juger si le jardinier contrevient ou non au règlement.

La plupart du temps, c'est un ou plusieurs membre(s) du bureau de l'association de jardiniers qui est chargé de faire respecter le règlement. A ce titre, le statut de président de jardin peut être vécu comme une corvée ou au contraire comme un attribut quasi honorifique, notamment en France lorsque le rôle de président est lié à un statut au sein de la FNJFC, où le président est le « correspondant local » de la Fédération. Dans les jardins partagés dépendant de programmes municipaux, c'est le service municipal en charge des jardins qui prendra la décision d'intervenir en cas de non-respect des règlements.

parcelles individuelles, tout en gardant une dynamique collective importante pour la gestion des parties collectives, des événements au jardin, etc. Dans ce cas, la plupart des jardins ont mis en place un système de liste d'attente pour avoir accès aux parcelles.

Il faut noter également que certains jardins ne sont accessibles qu'aux habitants d'un ensemble de logements donné : c'est souvent le cas des jardins mis en place par des bailleurs sociaux. Toutefois, les mêmes critiques sont à présent adressées aux jardins partagés quant à l'entre-soi qu'ils génèrent. S'appuyant fortement sur les dynamiques associatives locales, le fonctionnement classique des jardins partagés peut en effet décourager des personnes peu habituées au fonctionnement d'une association, ou qui se sentent moins « légitimes » à revendiquer le droit à cultiver une parcelle. D'autres modalités sont explorées ici et là pour faire des jardins des espaces plus inclusifs : un aspect clé semble être l'animation des jardins ; il semble en effet qu'un animateur intervenant de façon régulière et pérenne soit le gage d'une vraie mixité dans les jardins. Pourtant, pour des raisons financières, peu de jardins peuvent se permettre d'avoir un animateur dédié : une piste d'amélioration intéressante pourrait être d'intégrer aux programmes municipaux encadrant et promouvant les jardins collectifs une ligne budgétaire dédiée à l'animation des jardins.

#### **Encart : A Montréal, les jardins communautaires, des « équipements de loisir » comme les autres ?**

À Montréal, tous les jardins appartiennent au Programme des Jardins Communautaires de la Ville. Né en 1975, ce programme a été décentralisé en 2002 et les jardins sont depuis cette date gérés indépendamment par chaque arrondissement. Il subsiste cependant une Table de concertation inter-arrondissements, qui assure la communication d'un arrondissement à un autre et une certaine homogénéité dans le fonctionnement, notamment du point de vue des règlements appliqués.

Certains jardins se trouvent sur des terrains municipaux, d'autres sur des terrains privés. Dans ce dernier cas, qui reste toutefois relativement rare, la ville peut être amenée à payer un loyer afin que les jardiniers puissent accéder au terrain.

On retrouve une grande similitude entre les jardins communautaires québécois et les jardins familiaux français : leur histoire est proche et cela se retrouve dans leurs règlements. On retrouve ainsi à Montréal la même volonté de normaliser les jardins, peut-être cette fois davantage pour marquer leur homogénéité en tant que service fourni par la Ville de Montréal (ex : « *Aucun jardinet ne doit excéder 18m<sup>2</sup>. Les allées adjacentes doivent avoir au moins 45cm de largeur* » ; Règles de jardinage et de civisme). Des règles portant sur la hauteur des installations sont également présentes pour assurer la sécurité de ses occupants : « *Pour sa sécurité, une personne doit pouvoir voir et être vue dans un jardin communautaire, pour ce faire, les normes suivantes doivent être respectées : les supports tuteurs et les plantes ne doivent pas dépasser 1,5m de hauteur.* » (Règles de jardinage et de civisme).

On retrouve aussi la volonté de maintenir la vocation nourricière des jardins : le règlement des jardins communautaires mentionne qu'« *au moins 5 légumes différents doivent être cultivés dans chaque jardinet* », que « *les fleurs, fines herbes, et petits fruits doivent occuper ensemble au maximum 25% de la superficie du jardinet* » et enfin qu'un « *légume ne peut occuper, à lui seul, plus de 25% de la superficie du jardinet* ».

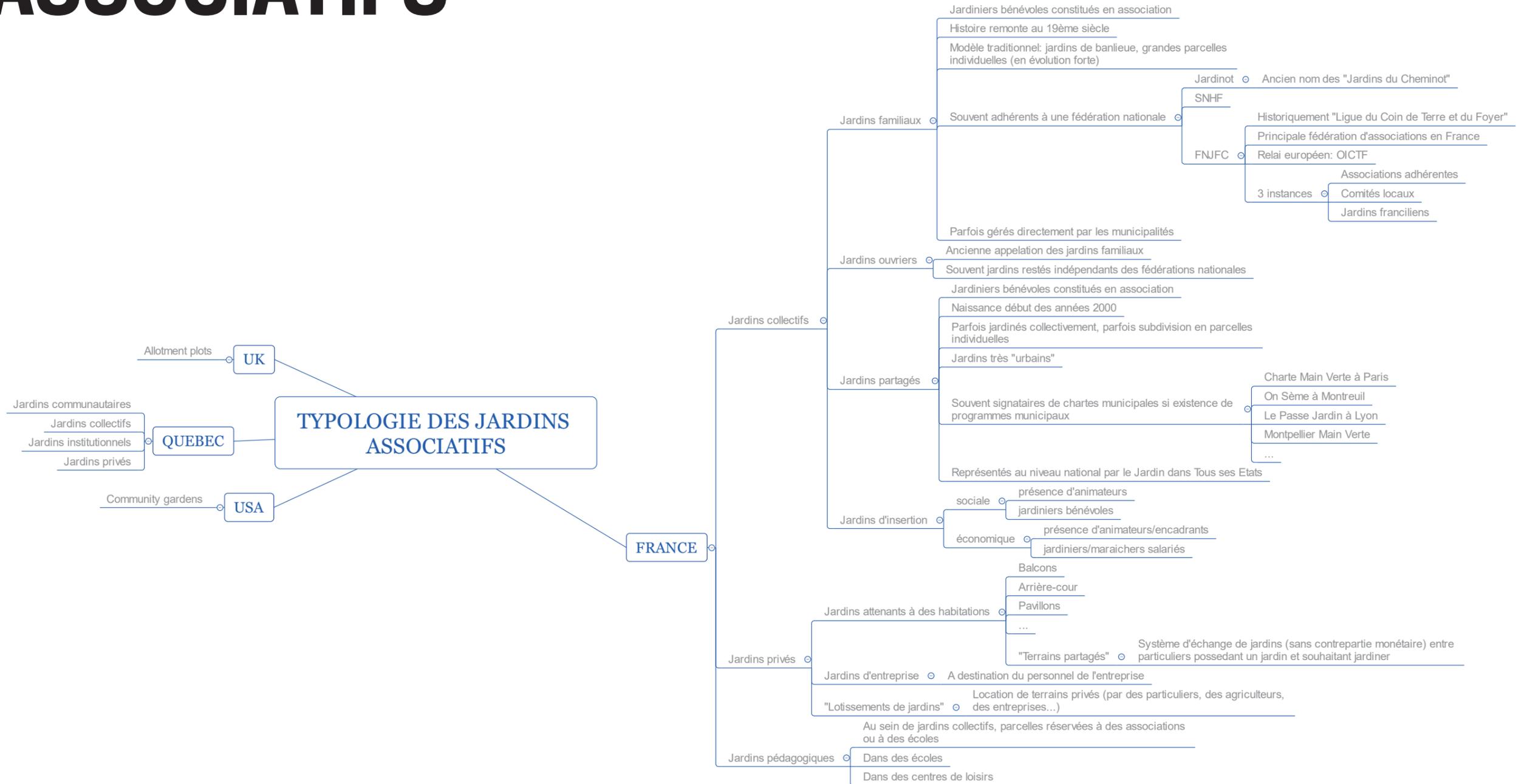
Des consignes spécifiques peuvent être également données sur la localisation des cultures, comme par exemple dans l'arrondissement Sud-Ouest, où il est indiqué que « *l'aneth doit être cultivé au centre du jardinet* », afin de limiter la dispersion de ses graines dans les allées et parcelles voisines. Enfin, certains documents donnent des consignes générales incitant à pratiquer les associations et les rotations culturales.

Une différence importante avec les jardins familiaux réside toutefois dans la possibilité de distribuer une partie de sa production. A Montréal, « *la culture à des fins de vente est interdite* » dans tous les jardins communautaires. Cette formulation laisse une ambiguïté sur la possibilité de commercialiser les surplus de récoltes. Cette possibilité est exploitée depuis 2013 par le Marché Solidaire Frontenac. Ce marché, né d'une initiative citoyenne visant à améliorer l'offre en aliments frais dans un quartier défavorisé de l'île de Montréal, a créé en 2012 un Comptoir de produits de l'agriculture urbaine qui permet aux jardiniers d'apporter leur surplus de récoltes en concombre, poivrons, aubergine, tomates et courgettes en échange de bons d'achat appelés des « p-oignons », à dépenser sur le marché, essentiellement approvisionné par des producteurs locaux. Au moment de déposer leurs productions, les jardiniers doivent remplir « *un formulaire sur lequel ils indiqueront le lieu de provenance des produits et certifieront qu'ils sont cultivés de façon biologique et sécuritaire* » (Carrefour alimentaire Centre-Sud : Comptoir d'agriculture urbaine, s. d.).



Organisation typique d'un jardin communautaire montréalais : une cabane collective et des parcelles individuelles clairement délimitées

# // TYPOLOGIE DES JARDINS ASSOCIATIFS



JEANNE POURIAS





# ÉTAT DES LIEUX DES JARDINS

Pour dresser l'état des lieux de 6 jardins - familiaux, ouvriers, partagés et collectif - de Doulon, Ecos a réalisé un travail de terrain en 2016 et 2017, allant à la rencontre des jardiniers pour comprendre les caractéristiques de leurs parcelles, leurs pratiques de jardinage, l'organisation et l'ambiance au sein de leur jardin.



# // JARDINS FAMILIAUX DES CHAUPIÈRES



86 parcelles  
14 serres de culture  
10 nouvelles parcelles à venir  
1 local de l'association des jardiniers  
2 aires de pique-nique  
2 parkings  
2 accès piétons  
des variétés potagères provenant  
des quatre coins du monde  
propriétaire du terrain : la collectivité



Image d'une parcelle-type du jardin des Chaupières, avec des cultures souvent très délimitées et entretenues, des installations telles que des châssis et un cabanon bricolé souvent rempli de divers matériaux et outils.

Au bord de la route peu fréquentée des Chaupières, face aux résidences pavillonnaires et à quelques encablures du Vieux Doulon, le jardin familial des Chaupières se fond dans le paysage. A proximité, un sentier pédestre longe le ruisseau des Gohards. Derrière une haie d'arbres, on découvre les 86 parcelles, sur un vaste terrain enherbé et arboré, légèrement en pente.

Depuis près de 20 ans, les jardiniers aguerris ont personnalisé leur terrain avec de nombreuses installations : 14 serres de cultures, des châssis, des aménagements (barbecue, cuisine) pour recevoir famille et amis. Pour certains jardiniers qui sont là depuis plus de 10 ans, leur parcelle est comme une maison de campagne, où l'on vient se détendre et inviter ses proches. On en oublie le périphérique qui borde pourtant le jardin.

Les entrées et bordures des parcelles débordent de fleurs et de grappes de raisins. Des allées, on peut apercevoir, entre le voile de la végétation, les installations, parfois très élaborées, comme les serres maraîchères que l'on trouve sur de nombreuses parcelles.



# // JARDINS FAMILIAUX DES CHAUPIÈRES

## ÉTAT DES LIEUX PAYSAGERS ET DES AMÉNAGEMENTS



## UN JARDIN AÉRÉ, OUVERT AU PUBLIC



Le terrain est légèrement en pente



Proximité du périphérique, mais pas omniprésent car caché par les arbres



Plusieurs accès, ouverts au public



Proximité directe des habitations et du Vieux Doullon



Fruitiers

A proximité du Vieux Doullon, le jardin des Chaupières se distingue par ses grands espaces enherbés, parfois arborés et ses parcelles asymétriques. L'alternance de cheminements larges et d'autres plus étroits entre les 86 parcelles du jardin le rend très aéré, diversifié et ouvert au public. Se balader dans les allées ne paraît en aucun cas intrusif. Chaque parcelle est délimitée par des barrières, dont beaucoup sont végétalisées, mais on trouve aussi quelques barbelés. A quelques encablures du jardin, se trouve le périphérique de Nantes, qu'on soupçonne à peine grâce aux arbres qui bordent les Chaupières. De l'autre côté, les maisons individuelles font face au jardin.

Le jardin étant en pente, la partie plus élevée est surnommée «là-haut» par les jardiniers, tandis que les parcelles du bas sont désignées par «là-bas, en dessous»



Au jardin des Chaupières, les allées des jardins et les espaces collectifs enherbés sont gérés de manière différenciée. Une alternance de chemins larges et étroits crée des ambiances variées. La gestion différenciée se remarque par des herbes plus courtes près des chemins que dans les espaces moins fréquentés.



## INTERVENTION EXTÉRIEURE : À LA FOIS ATOUT ET SOURCE D'INCOMPRÉHENSION



Panneau d'information



Eau d'arrosage



Local de l'association des jardiniers

Toilettes



Cabanons et compost

Eléments fournis par la ville

Chaque parcelle est équipée d'un cabanon et d'un composteur installés par la ville. Beaucoup ont apporté des améliorations à ces installations : cuisine, terrasse, barbecue, etc. A l'entrée du jardin se situe le local de l'association, avec un lavabo, des toilettes et un panneau d'information. Des tables de pique-nique sont également installées en deux endroits du jardin. En 2015, suite à des études sur les sols, 5 parcelles ont été détruites pour cause de trace de cyanure et de plomb. Il existe beaucoup d'incompréhensions autour de cet événement car les voisins de ces parcelles supprimées trouvent étrange qu'à quelques mètres, les leurs ne soient pas touchées. Une des jardinières nous confie même qu'elle aurait préféré y rester malgré la pollution, tellement elle s'y sentait bien et avait travaillé dur dessus. Il reste un « vestige » de la parcelle, un cerisier qu'elle avait planté.

La gestion différenciée, c'est l'idée de gérer un espace vert de manière à favoriser la biodiversité en différenciant les approches en fonction du terrain : limiter la tonte des herbes ou abandonner les pesticides, laisser des espaces fleuris en friche.



Les jardiniers ne semblent pas informés sur cette technique et perçoivent cela comme un manque de soin de la part de la ville. Ils voient surtout que les graines de ces mauvaises herbes vont se retrouver dans leur jardin.

# // JARDINS FAMILIAUX DES CHAUPIÈRES

## CULTURES ET RESSOURCES



## DES RESSOURCES MISES À DISPOSITION PAR L'ASSOCIATION DE JARDINIERS ET LA VILLE



Arbres fruitiers

Eau d'arrosage



Purin naturel, paille, compost, fumier de cheval

Aux Chaupières, comme sur les différents jardins familiaux, les produits phytosanitaires sont interdits sur les parcelles. « L'association des jardiniers propose tous les trois ans du purin naturel », nous confie un jardinier. Elle passe également des commandes groupées, du fumier de cheval dernièrement, qu'elle entrepose dans le container avec les outils.

La ville fournissait du compost et de la paille pendant un temps, mais elle en propose de moins en moins. Un des jardiniers suppose que l'accroissement du nombre des jardins sur la ville de Nantes contribue à cette situation.

Les jardiniers des Chaupières ont accès à l'eau de la ville. L'un d'eux nous raconte qu'un puits était utilisé auparavant. Un réservoir de 5000 litres et une énorme pompe ont été installés, pour cause de boue, le système devait être réparé chaque année. Finalement, tout a été abandonné. Il regrette cette situation, car le puits, toujours présent, permettrait d'approvisionner une partie des consommations d'eau des jardins.

Chaque parcelle est munie d'un composteur, mais il n'est pas rare d'en voir plusieurs, pour les déchets plus importants. Un couple de jardiniers nous explique qu'avant, à proximité du parking, où se trouve la dalle de béton, se trouvait un lieu de dépôt pour les déchets verts et le plastique.

Des personnes extérieures venaient également y déposer leurs déchets alors cet espace a fermé. Aujourd'hui, ces jardiniers vont à la déchetterie deux à trois fois par an. Un autre nous explique que lui, garde les branches plus importantes pour les brûler dans son barbecue l'hiver.



## QUI FAVORISENT LES CULTURES DIVERSIFIÉES ET NATURELLES



déchets verts à gérer eux-même



dalle en béton



fruitiers



serre

Plus ou moins grands, bricolés à partir de récupération ou achetés, serres et châssis agrémentent le jardin des Chaupières. Un des jardiniers qui possède sa serre donne régulièrement des plants aux autres jardiniers, notamment à une nouvelle arrivante. Pour lui, l'entraide et le partage sont essentiels au jardin.

Marocaines, turques, portugaises, les variétés ont traversé les frontières aux Chaupières. On découvre notamment, sous serre, des mandarines et oranges du Portugal ou encore des fèves du Maroc. Certains réutilisent leurs graines ramenées du pays, d'autres les achètent directement sur place.

La diversité se perçoit également sur les parcelles, entre les arbres fruitiers, les haies fleuries, les variétés de légumes. Une jardinière nous explique « j'accorde beaucoup d'importance à la biodiversité, j'ai beaucoup de fleurs et même un hôtel à insectes ». Quelques jardiniers utilisent des techniques naturelles de paillage, du traitement des tomates et des rosiers avec du marc de café. « Je cultive de manière biologique, sinon autant aller au supermarché » nous confie un autre jardinier, qui aimerait aller plus loin et reproduire ses graines.

Les productions récoltées semblent importantes aux Chaupières, ce qui s'explique très certainement par le professionnalisme de certains, anciennement maraîchers ou jardiniers depuis décennies.

Un jardinier expérimenté nous donne d'ailleurs un conseil « pour bien faire grimper les tomates, il faut les enrouler autour du tuteur dans le sens des aiguilles d'une montre pour ne pas qu'elles cassent ».



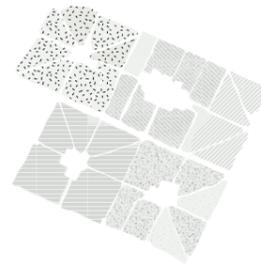
Du simple châssis à la serre maraîchère, les jardiniers n'hésitent pas à bien s'équiper pour favoriser la précocité de leurs récoltes.

# // JARDINS FAMILIAUX DES CHAUPIÈRES

## ORGANISATION, INTERACTIONS ET AMBIANCE



## DES RELATIONS QUI SE CRÉENT ENTRE BLOCS ET ENTRE COMMUNAUTÉS



Entraide et mutualisation



Groupes de voisinages, ou «blocs»

Au jardin des Chaupières, beaucoup de relations existent entre blocs, c'est-à-dire entre parcelles qui possèdent le même accès à un point d'eau. « C'est un véritable endroit de rencontres surtout avec les voisins les plus proches », nous expliquent deux jardiniers qui partagent une parcelle. Malgré la suppression des parcelles polluées et la distance qui sépare les nouvelles parcelles du reste, les liens entre jardiniers de cet ensemble sont toujours très forts.

Les interactions s'établissent aussi beaucoup entre communautés. Pendant que certains discutent autour d'un verre, d'autres, en pleine période de ramadan, nous confient « c'est mieux d'être ici qu'au café ». Il existe également des échanges de graines et de plants ramenés du bled.

Une réelle solidarité existe sur les parcelles. Un jardinier nous explique que, lors du traitement de sa maladie, certains amis jardiniers ont entretenu son jardin. Maintenant, c'est lui qui donne un coup de main à une jardinière octogénaire. D'autres s'occupent à tour de rôle de la parcelle de leur voisin malade.



## LES AMÉNAGEMENTS TRADUISENT DIFFÉRENTES SPHÈRES DE CONVIVIALITÉ

INVITER LES AMIS, LA FAMILLE, MANGER SUR MON JARDIN



Exemples d'éléments qui font du jardin un lieu de vie et de convivialité



Exemple d'aménagement personnalisé d'un jardin



Promeneurs extérieurs, qui sont les usagers des tables de pique nique

Réparties à deux endroits du jardin, des tables de pique-nique ont été installées. Ce sont surtout des personnes extérieures qui viennent profiter de ces aménagements. Les jardiniers ont leur propre installation sur leur parcelle, qui leur permet d'accueillir famille et amis.

Tables, chaises, barbecue en brique, cuisine aménagée... son jardin est un véritable lieu de rencontre et de vie pour cette jardinière qui vit en appartement. Elle organise régulièrement des repas de famille, avec ses enfants et petits-enfants. « Je viens profiter avec ma famille pour faire des méchouis », nous informe un autre jardinier dont la parcelle est désormais munie d'un abri en dur avec le sol carrelé.

Roucmoute la chatte est la mascotte des jardiniers. Recueillie dès sa naissance sur les jardins, on la retrouve le plus souvent sur la parcelle qu'une jardinière a agrémenté d'un drapeau pirate.

## ORGANISATION ET COMMUNICATION : DU FORMEL ET DE L'INFORMEL



Communication à l'aide de panneaux d'affichage



Communication par bouche à oreille

Lieu de rencontre et de bavardage, l'entrée du local de l'association est un repaire indéniable des Chaupières. Nombreux sont les jardiniers à y venir, le responsable du jardin étant présent les matins. Les membres du bureau sont des jardiniers très impliqués et reconnus par les autres jardiniers des Chaupières. D'ailleurs, tous les vendredis matins, c'est le lieu des commandes groupées de poissons.

En 2018, après 3 ans d'attente, un nouveau local sera implanté auprès des 10 nouvelles parcelles. Ce local permettra de stocker les documents de l'association et de réunir les jardiniers. Aujourd'hui, l'association emprunte les salles de la ville, ouvertes seulement en semaine. «Ce sera plus facile de faire venir les jardiniers», nous explique le responsable. Concernant l'attribution des parcelles, il nous informe également : « quand un nouveau jardinier arrive, on regarde en interne si quelqu'un souhaite changer de parcelle, et ensuite le nouvel arrivant va sur la parcelle disponible ». En principe, les nouveaux jardiniers ont de plus petites parcelles « pour s'entraîner ».

La communication passe beaucoup par l'oral, l'information se transmet en passant dans les jardins, nous renseigne un membre du bureau. Il nous parle de « téléphone arabe » comme le meilleur moyen de diffuser l'information. Chaque année, un concours des parcelles les plus fleuries est organisé sur les différents jardins familiaux. Une occasion de « rivaliser dans la bonne humeur » pour quelques jardiniers, qui regorgent d'inventivité. L'un d'entre eux a piqué des roses sur tige dans toute sa parcelle pour narguer son ami concurrent.



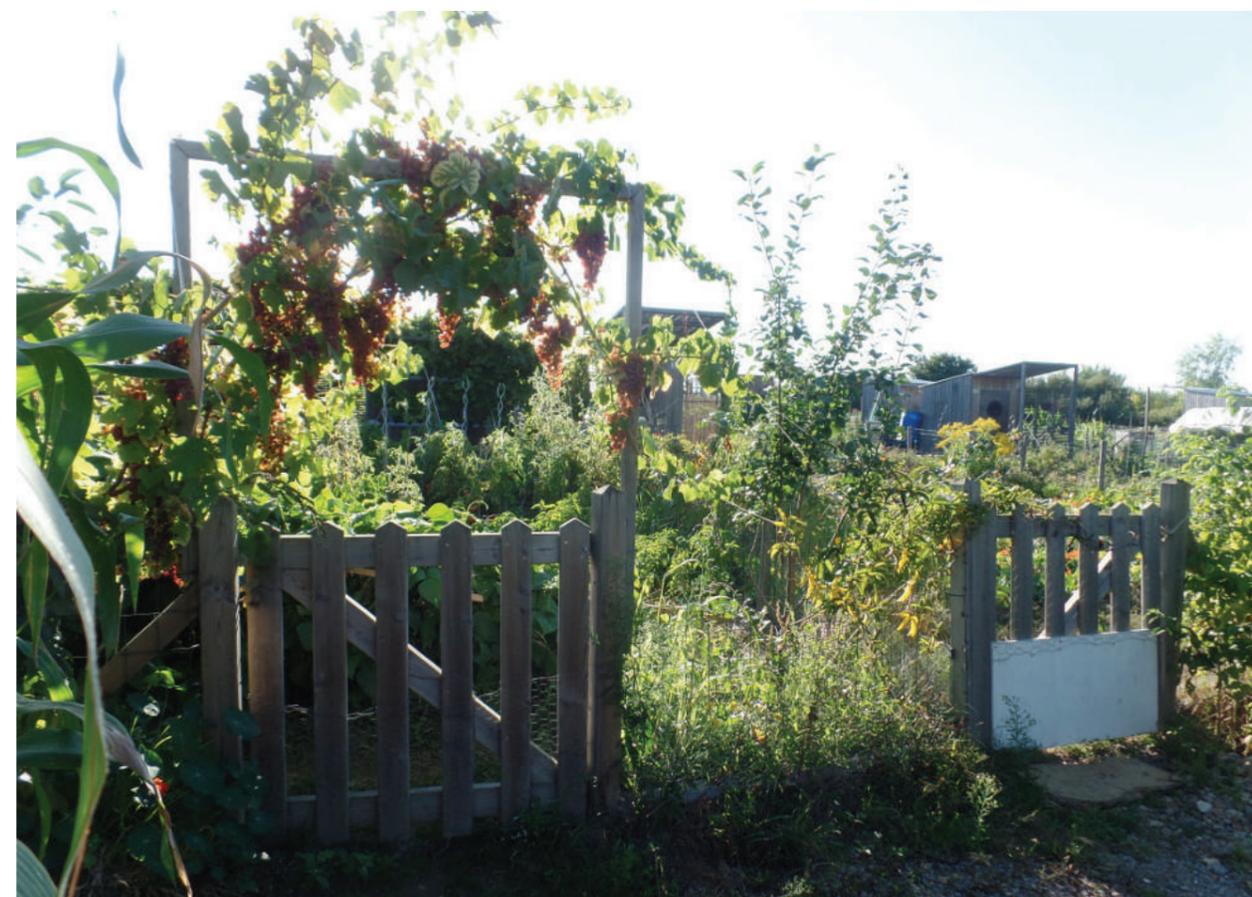
# // JARDINS FAMILIAUX DU BOIS DES ANSES

34 parcelles cultivées  
2 serres de culture  
75m<sup>2</sup> de surface min.  
180m<sup>2</sup> de surface max.  
1 parcelle collective  
10 récupérateurs d'eau  
propriétaire du terrain :  
la collectivité



Situé au bout d'une impasse, à la limite de Sainte-Luce, le long du ruisseau de l'Aubinière, le jardin du Bois des Anses est composé de 36 parcelles. Actuellement, 34 sont cultivées allant de 75 à 180m<sup>2</sup> de superficie.

La forme générale du jardin rappelle celle d'une feuille avec l'allée centrale qui fait office de nervure. Les jeunes arbres et les faibles installations sur les parcelles suggèrent la jeunesse des lieux. Le jardin existe seulement depuis 2014, il est géré par l'association des jardins familiaux de la Ville de Nantes. Il se trouve sur le site de l'ancienne ferme du Bois des Anses qui a pour projet d'être réactivé dans le cadre du réaménagement de la Zac Doulon-Gohards. Le calme du site contraste avec les alentours : à deux pas, le périphérique et la zone d'activités. D'ailleurs, au premier abord, on ne s'attend pas à trouver un jardin à cet endroit, bien souvent les jardins familiaux sont installés à proximité de logements.

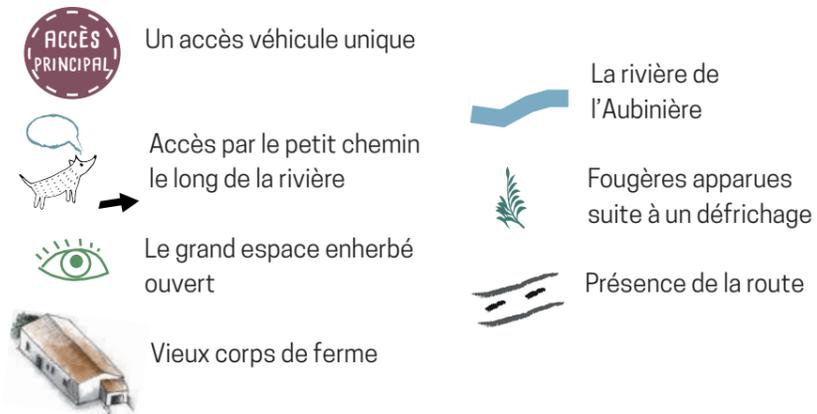


# // JARDINS FAMILIAUX DU BOIS DES ANSES

## ÉTAT DES LIEUX PAYSAGERS ET DES AMÉNAGEMENTS



## DES POTAGERS DANS UNE PETITE CAMPAGNE



Un chemin de terre sinueux nous mène au jardin du Bois des Anses, niché au bout d'une impasse, « ce petit coin de paradis, à la campagne », comme le présente un jardinier. A quelques pas, on aperçoit l'ancien corps de ferme du Bois des Anses qui abrite à présent plusieurs structures associatives.

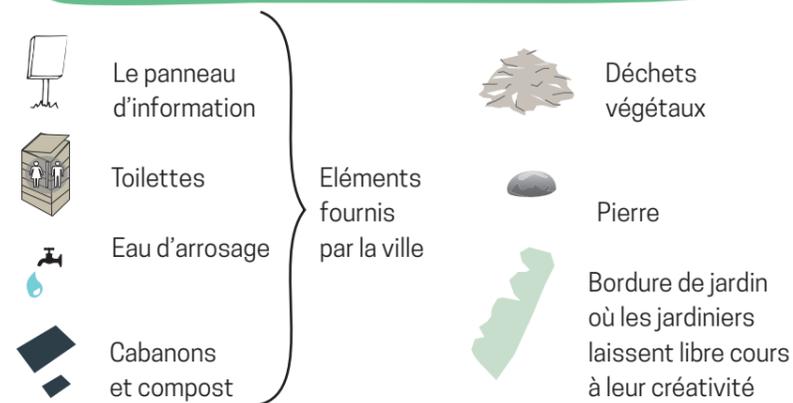
D'ailleurs, les promeneurs, qui baguenaudent sur le sentier piéton, le long de la rivière de l'Aubinière, sont étonnés d'accéder à un jardin. Le plus souvent, ce sont des personnes de la maison de retraite ou encore des joggeurs qui profitent du charme et de l'intimité de ces lieux, protégés des nuisances urbaines.

Pourtant, le vrombissement constant du périphérique et les nombreux va-et-vient de la zone d'activités sont à moins d'un kilomètre de là.

Cet isolement, propre au jardin, a été quelque peu modifié ces derniers temps. Le défrichage de l'espace devant les jardins ont rendu plus visible les parcelles.



## UN EFFET CADRÉ ET HOMOGENE, INSTAURÉ PAR LA VILLE

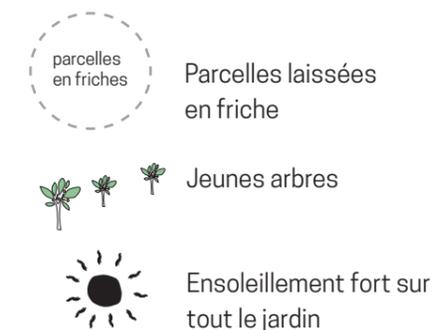


36 parcelles de 75 à 180m<sup>2</sup> composent le jardin du Bois des Anses. Elles sont réservées aux habitants de Nantes, même si la commune de Sainte-Luce se situe à moins de 2 kilomètres du jardin.

À l'entrée du jardin, un panneau d'affichage, « sous exploité » selon certains jardiniers, construit et géré par un jardinier qui possède la clé.

Une pierre a été placée, depuis peu, pour bloquer l'accès aux véhicules. Chaque parcelle est munie d'un cabanon et d'un composteur, fournis par la ville également.

## UN JARDIN RÉCENT QUI SE STABILISE



Depuis 4 ans, les jardiniers du Bois des Anses s'affairent sur leurs parcelles. L'un d'eux nous explique « au début, ici ce n'était que de l'herbe » et le travail qu'il a fourni ne le rend pas peu fier. Mais nombreux sont les jardiniers qui ont abandonné, n'imaginant pas l'engagement que cela représentait ou pour des raisons de distance. La première année, la moitié des jardiniers a renoncé. Aujourd'hui, le groupe tend à se stabiliser. Seulement 2 parcelles sur 36 ne sont pas cultivées dans le jardin, ce qui montre l'engagement des jardiniers présents.

Cependant, beaucoup de jardiniers n'acceptent pas ces parcelles abandonnées, notamment au regard des listes d'attente longues pour accéder à une parcelle de jardin familial. En moyenne, il faut patienter 4 ans avant d'en avoir un. En théorie, les jardiniers doivent valider une période de probation de 6 mois, au terme de laquelle le jardin est gardé ou redistribué. Mais, dans les faits, la démarche de réattribution prend plus de temps.

L'aspect récent de ce jardin se perçoit également par les jeunes arbres présents sur les pourtours. Ils ne produisent que peu d'ombre pour le moment, ce qui rend le soleil estival écrasant aux heures les plus chaudes.

Un sentier pédestre le long de l'Aubinière débouche sur les jardins du Bois des Anses



# // JARDINS FAMILIAUX DU BOIS DES ANSES

## CULTURES ET RESSOURCES



## DU JARDINAGE PLAISIR



Un quota de 80% de cultures potagères est à respecter



Epouvantail



Bordure de jardin où les jardiniers laissent libre cours à leur créativité

«Pour moi, jardiner est un plaisir, un moment de ressourcement». Nombreux sont les jardiniers citadins à venir aux Bois des Anses pour profiter de la tranquillité du lieu et se détendre. Les parcelles sont entretenues avec beaucoup de soin et d'attention, les jardiniers laissent exprimer leur créativité avec les fleurs notamment, les allées en pierre pour l'un d'eux, un épouvantail pour un autre. On sent que le jardin n'est pas réduit à un simple lieu de production.

«J'aime autant les fleurs, voir plus, que les légumes », nous confie un jardinier. Pourtant, une règle est imposée par les jardins familiaux, celle des 80 % de cultures potagères. Historiquement, les jardins familiaux ont un but nourricier. Une jardinière nous avoue compenser ce quota avec des petits fruitiers.

Devant chaque jardin, une bande de terre, initialement entretenue et agrémentée par la ville, est aujourd'hui le terrain d'expérimentation pour les jardiniers. La plupart ont planté des fleurs, voire même des légumes, un autre de la pelouse, pour avoir moins d'entretien.

## AVEC DES RESSOURCES ESSENTIELLES MISES À DISPOSITION PAR LA VILLE



Points d'eau



Composteurs



Déchets végétaux

A l'entrée du Bois des Anses, les jardiniers déposent leurs déchets végétaux qui sont ensuite récupérés par le SEVE, Service des Espaces Verts de la Ville de Nantes. Les composteurs présents sur chaque parcelle permettent d'entreposer les déchets verts plus fins, moins volumineux.

Répartis sur tout le jardin, des robinets permettent aux jardiniers d'avoir accès à l'eau de la ville. Ils n'ont, pour le moment, jamais été contraints ni restreints en période de sécheresse. Un tiers des jardiniers possèdent un récupérateur d'eau.

Les premières années de l'installation du jardin, la Ville de Nantes a mis à disposition des jardiniers du compost pour enrichir leurs sols. Certains en parlent comme de « l'or noir ».

## QUI FAIT GERMER DES INITIATIVES INDIVIDUELLES NATURELLES ET ÉCOLOGIQUES



Hôtel à insectes



Jardinier produisant ses propres semences



Jardinier faisant ses propres semis



Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires

« J'aime voir tout le processus, de la graine jusqu'à la récolte » nous informe un jardinier. Il fait ses semis à la maison. Quelques jardiniers ont installé une serre, ils sont encore très peu nombreux.

Un autre jardinier nous explique « je récupère mes graines d'une année sur l'autre ». Il paille également son sol pour éviter de trop arroser l'été et conserver un peu de fraîcheur.

On aperçoit, accroché à la branche d'un arbre, un hôtel à insectes, très probablement placé sur la parcelle pour favoriser la biodiversité.

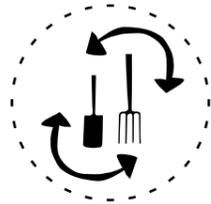
Une jeune jardinière, convaincue par les techniques naturelles, nous raconte « par le faire, on peut sensibiliser au bio. Les grandes phrases et la théorie, ça ne fonctionne pas ». Dans le jardin, il est interdit d'utiliser des produits phytosanitaires.

Sur les parcelles, on trouve entre autres des objets décoratifs, un hôtel à insecte, une maisonnette pour abriter les oiseaux, et des CD suspendus pour les dissuader de s'attaquer aux cultures.





## UN JEUNE JARDIN DONT L'IDENTITÉ S'AFFIRME



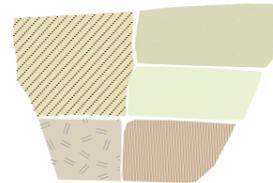
Mutualisation d'outils



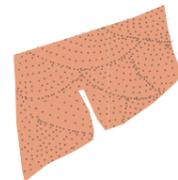
Mutualisation de plantes, graines



Principal lieu de convivialité : les allées entre les parcelles



Les jardiniers restent la plupart du temps sur leurs parcelles, qui sont aussi lieux de convivialité



Une des parcelles est collective, plusieurs jardinier(e)s y cultivent

Le Bois des Anses, qui fait partie des jardins familiaux de Nantes, a sa propre identité, bien que récemment implanté. On entend régulièrement de la part des jardiniers « ici, ce n'est pas comme aux Chaupières », le jardin familial le plus proche. D'ailleurs, peu de jardiniers s'y aventurent. Ici, l'ambiance est moins aux apéros et plus aux temps de jardinage.

Le changement régulier des jardiniers sur les parcelles a laissé peu à peu place à plus de stabilité. Les relations commencent à se construire et l'entraide avec. Une jardinière nous raconte qu'elle amène le café pour passer du bon temps et apprendre à connaître ses voisins.

Pour décrire le Bois des Anses, l'aspect convivial revient beaucoup. Un jardinier nous explique qu'ici « on y retrouve les copains ».

L'espace commun avec tables et bancs n'est finalement que peu exploité. En effet, celui-ci n'occupe pas une place centrale, c'est pourquoi les rencontres se font principalement dans les allées. Peu de jardiniers ont des aménagements au sein de leur parcelle pour accueillir leurs voisins. Ces tables semblent plus utilisées par les promeneurs.

Il existe peu de mutualisation d'outils, de matériel et d'entraide sur ce jardin. Même si certaines choses sont mises en place au fur et à mesure : dons de plants de fraisiers, organisation pour l'arrosage de l'été, prêt de brouette (brouette gagnée au concours des jardins fleuris), récupération collective du compost à la Papote... Ces éléments sont probablement dûs à la jeunesse du jardin et au turn over important des jardiniers.

Le jardinier, constructeur du panneau d'information, regrette également la sous-utilisation de son panneau qui pourrait proposer plus d'informations sur les événements du quartier et des temps communs pour les jardiniers.

## ET LA CONVIVIALITÉ SE CRÉE



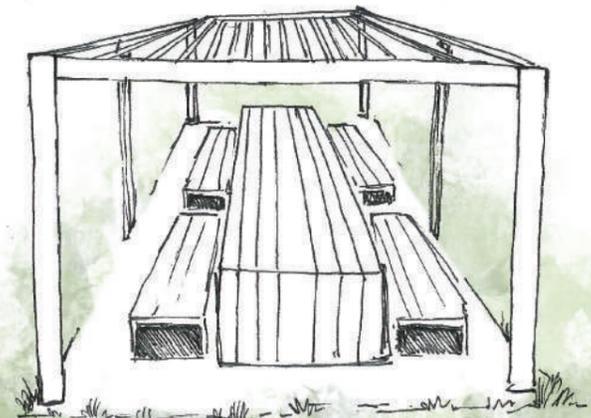
Panneau d'information



Zone avec table de pique-nique peu utilisée



Visiteurs et promeneurs qui échangent souvent avec les jardiniers





# // JARDINS OUVRIERS DE LA CROIX-ROUGE

28 parcelles cultivées  
36 cabanons de jardin  
2 serres de culture  
200 m2 de surface min.  
12 parcelles collectives  
46 jardiniers  
propriétaire du terrain :  
la Sncf

Encastré entre le quartier résidentiel, des équipements urbains, des friches et le chemin de fer, le jardin maraîcher s'implante au fil de l'eau. Entre auto-construction, récupération et auto-gestion, les jardiniers font preuve d'autonomie depuis plusieurs décennies.

A l'origine, ces jardiniers amateurs héritent de terres humides sillonnées par les eaux des maraîchers en amont allant se jeter dans la Loire. Afin de stocker et gérer cette ressource liquide, ils creusent une mare au Nord. Pendant plusieurs années, celle-ci demeure leur seule source d'approvisionnement. Au fil du temps, les jardiniers les plus aguerris creusent un puits pour alimenter leurs cultures. Les nouveaux les imiteront en délimitant des « trous d'eau ». D'autres se spécialisent dans la récupération au sens double : tout contenant adéquat vient recueillir les eaux de pluie.

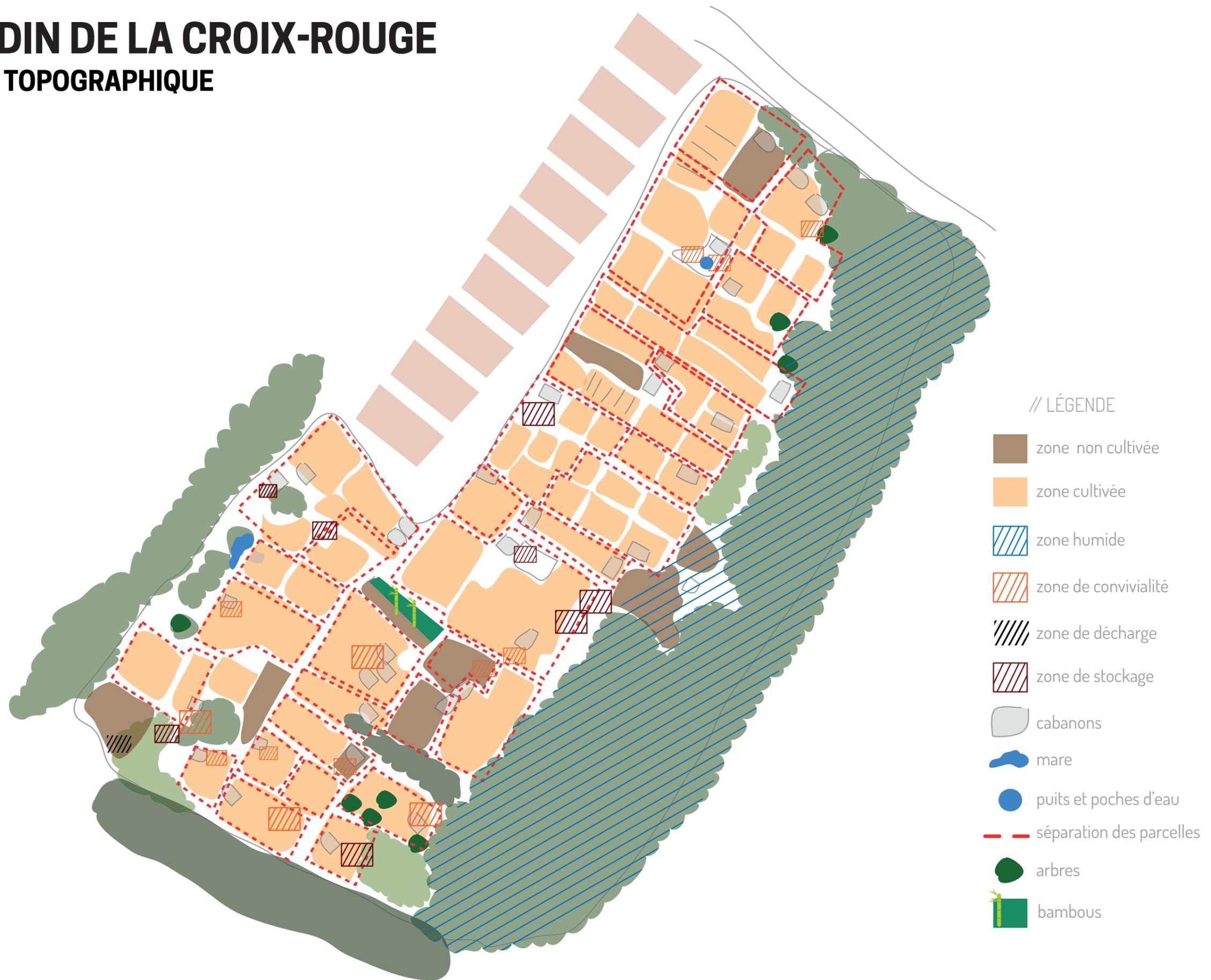
Organisation collective et indépendance de chacun s'entrecroisent au gré des jardins et de leurs aménagements. Que ce soit par l'expression artistique, les installations ludiques ou conviviales, les abords des jardins sont riches, et pas seulement en alluvions.

Les échanges découlant de l'enjeu central qu'est la gestion de l'eau, font naître convivialité et créativité. Sur les toits des cabanes ruissellent branches, tiges, feuilles et épines. Sous les préaux débordent les conversations. Dans certaines serres émergent les plants de printemps dont beaucoup seront partagés ou troqués au gré des amitiés.



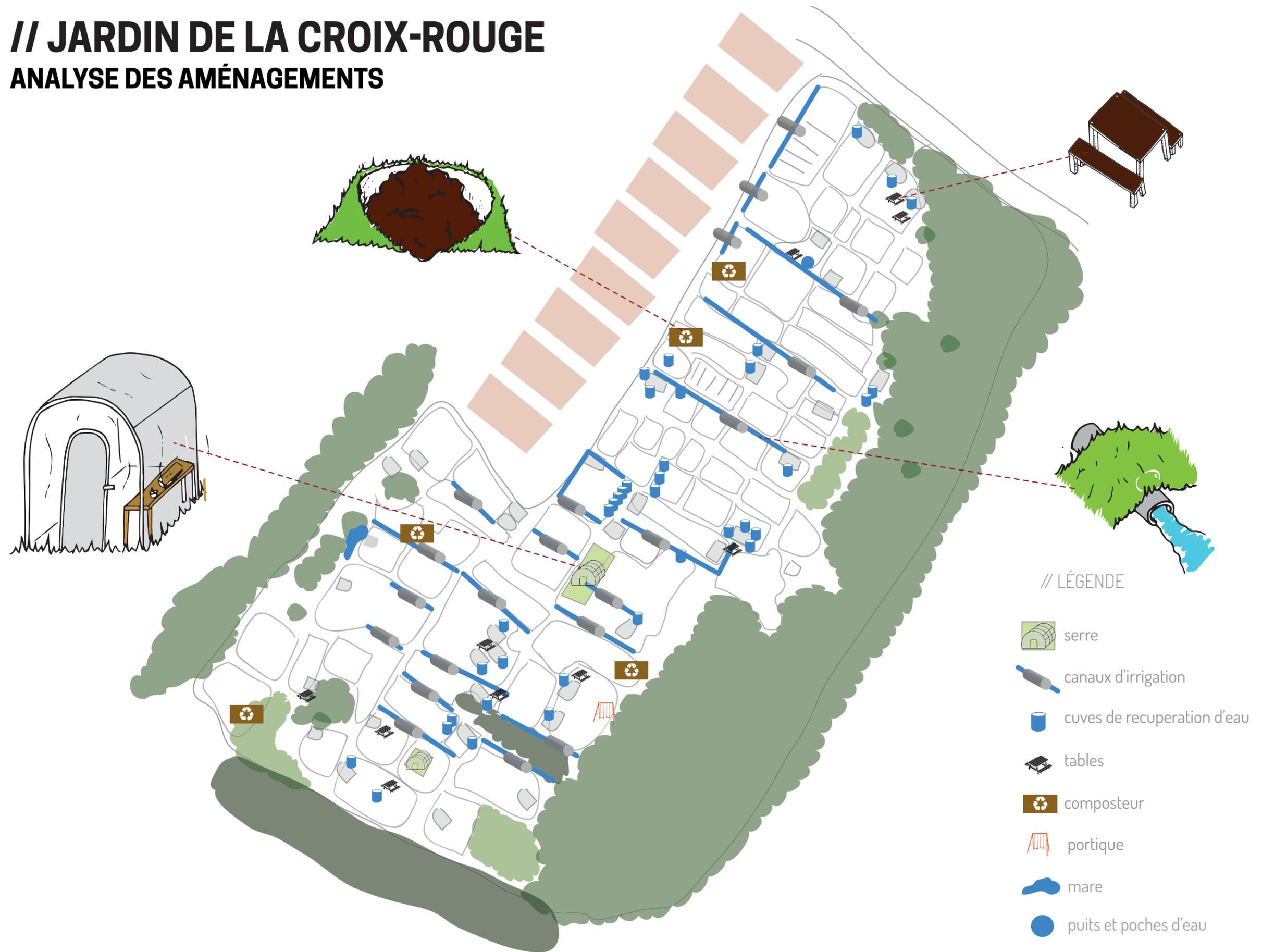
# // JARDIN DE LA CROIX-ROUGE

## ANALYSE TOPOGRAPHIQUE



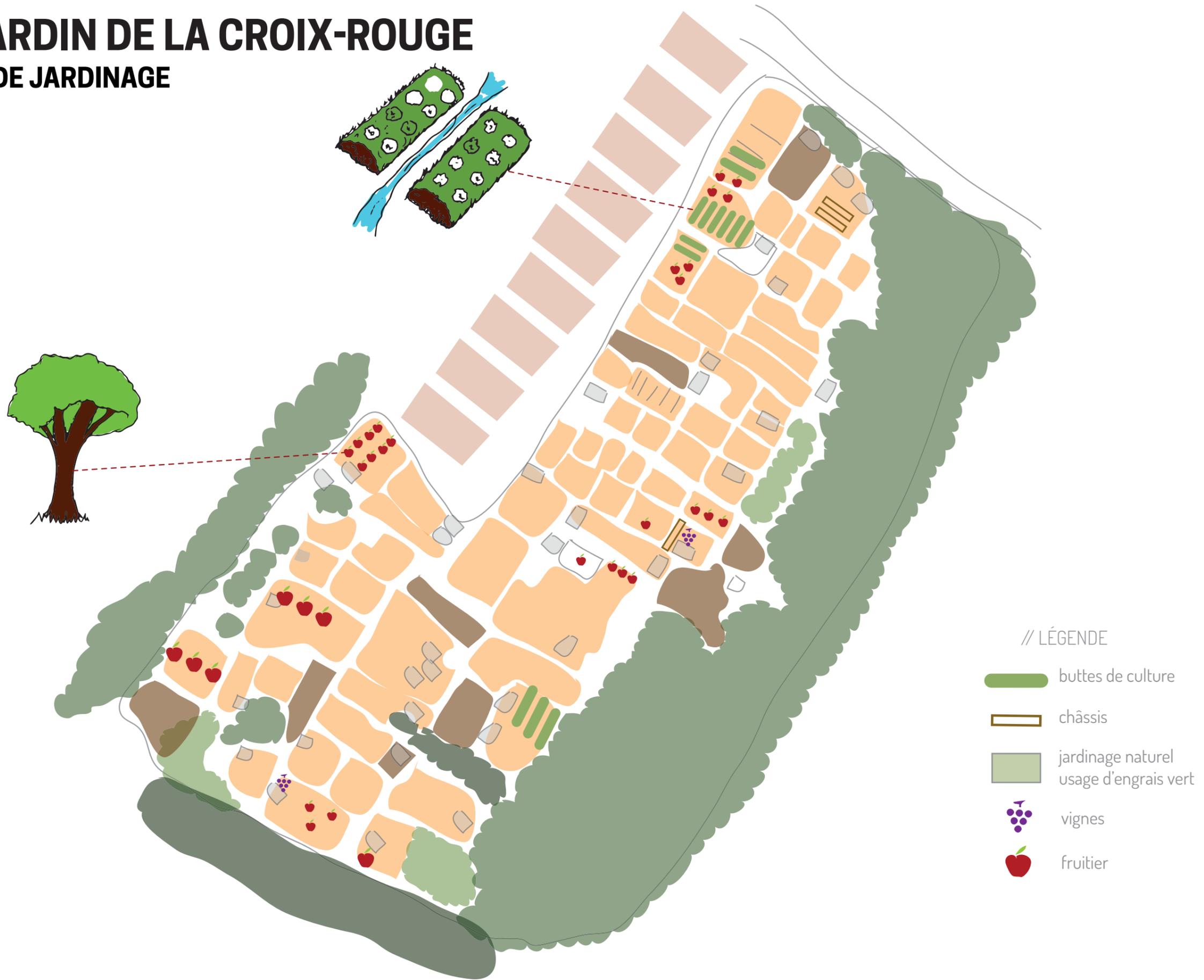
# // JARDIN DE LA CROIX-ROUGE

## ANALYSE DES AMÉNAGEMENTS



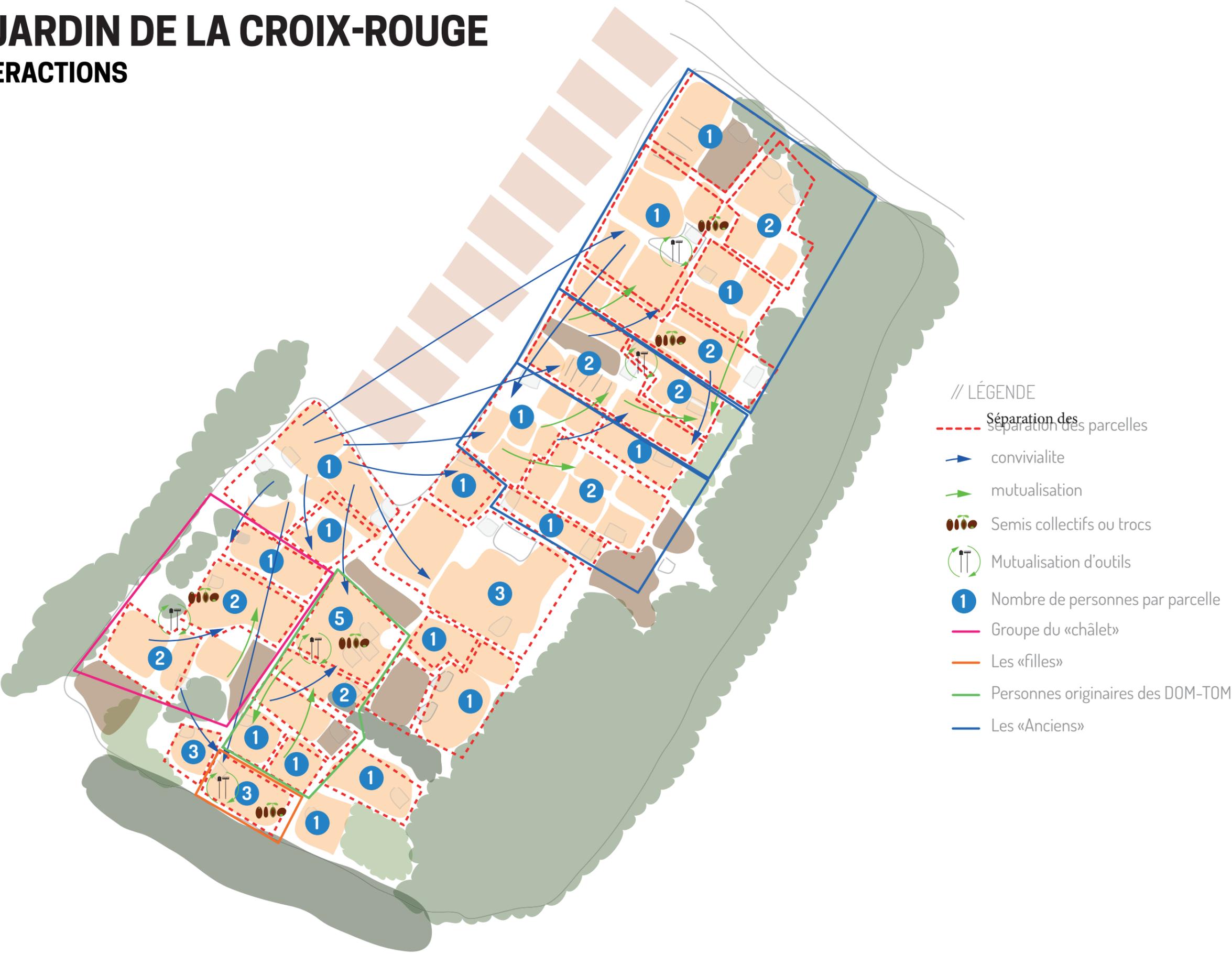
# // JARDIN DE LA CROIX-ROUGE

## TYPE DE JARDINAGE



# // JARDIN DE LA CROIX-ROUGE

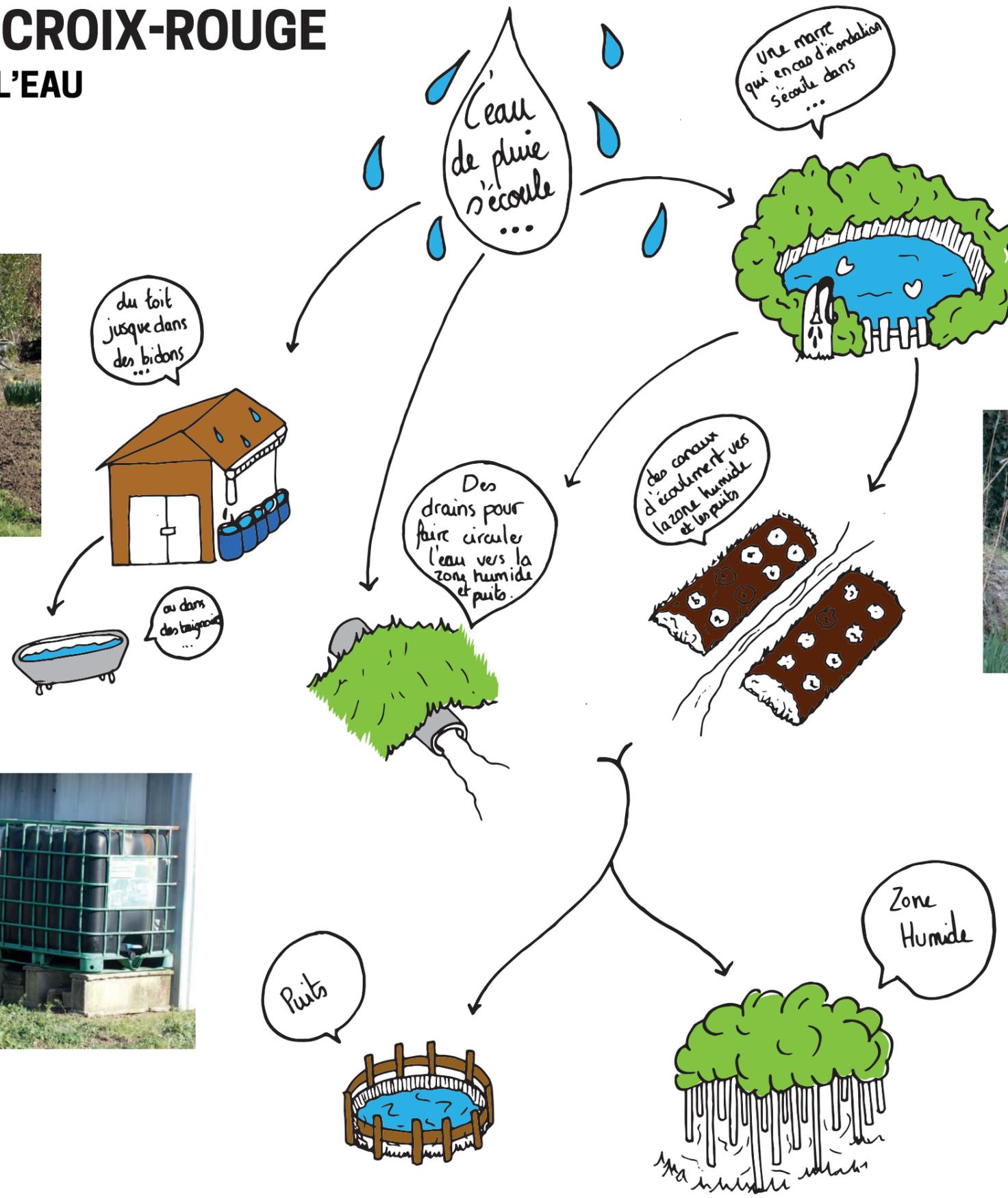
## INTERACTIONS



- // LÉGENDE
- - - Séparation des parcelles
  - convivialite
  - mutualisation
  - Semis collectifs ou trocs
  - Mutualisation d'outils
  - 1 Nombre de personnes par parcelle
  - Groupe du «châlet»
  - Les «filles»
  - Personnes originaires des DOM-TOM
  - Les «Anciens»

# // JARDIN DE LA CROIX-ROUGE

## LA PROBLÉMATIQUE DE L'EAU







# // JARDINS PARTAGÉS DE LA PAPOTIÈRE

7 parcelles  
6 accès  
11 jardiniers  
2 puits  
1 four à pain  
4 poulaillers  
3 nationalités  
différentes

propriétaire du terrain :  
mixte public / privé

Au croisement de la rue des Chaupières et de la très passante rue de la Papotière est implanté le jardin ouvrier de la Papotière. En face, un calvaire récemment réaménagé et la ferme Bertho qui sera réhabilitée dans le cadre de la réactivation des fermes urbaines de Nantes. Le fond du jardin jouxte un camp des gens du voyage et non loin coule le ruisseau des Gohards, point d'eau pour certains jardiniers.

2 propriétaires louent les 7 parcelles du jardin de la Papotière. Toutes ont un accès individuel à leur parcelle, sauf 2 qui se partagent le portail. Pour aller à la rencontre des jardiniers, il est donc indispensable de rentrer, avec leur autorisation, sur leur terrain. Une parcelle est gérée de manière collective avec 4 jardiniers.

Pour nombre d'entre eux, le jardin est un lieu de vie, de détente. Sur certaines parcelles, les équipements sont importants et aboutis : four à pain, espace couvert pour recevoir la famille, serres, châssis, poulailler, etc.



# // JARDINS PARTAGÉS DE LA PAPOTIÈRE

## ÉTAT DES LIEUX



## UN JARDIN EN BORDURE D'UN AXE TRÈS FRÉQUENTÉ



Routes



Ruisseau



Calvaire à l'intersection  
des routes.



Parking informel où se garent  
les jardiniers



Voitures, nombreuses à circuler

Au croisement des rues des Chaupières et de la Papotière, les parcelles du jardin se distinguent à peine derrière la végétation, seulement quelques toits de cabanes de jardin émergent ici ou là. Les portails, plus ou moins hauts, donnent accès à chacune des parcelles, ne laissant que peu de visibilité sur les jardins.

Dans le quartier Doulon, la rue de la Papotière représente un axe majeur reliant le Vieux Doulon à la route de Sainte-Luce. D'ailleurs un jardinier nous parle de « circulation du diable, sur cette route dangereuse à pied et à vélo ». Beaucoup plus calme, à quelques pas du jardin, le sentier piétonnier longe le ruisseau des Gohards et mène jusqu'aux équipements sportifs de l'Association Sportive et Culturelle Saint Médard.



La ferme Bertho, une ferme pour laquelle la ville a des projets de revalorisation

## UN JARDIN INDIVIDUALISÉ



Cabanes des jardiniers



Portails individuels



Séparation des parcelles



Parcelles appartenant à la Ville



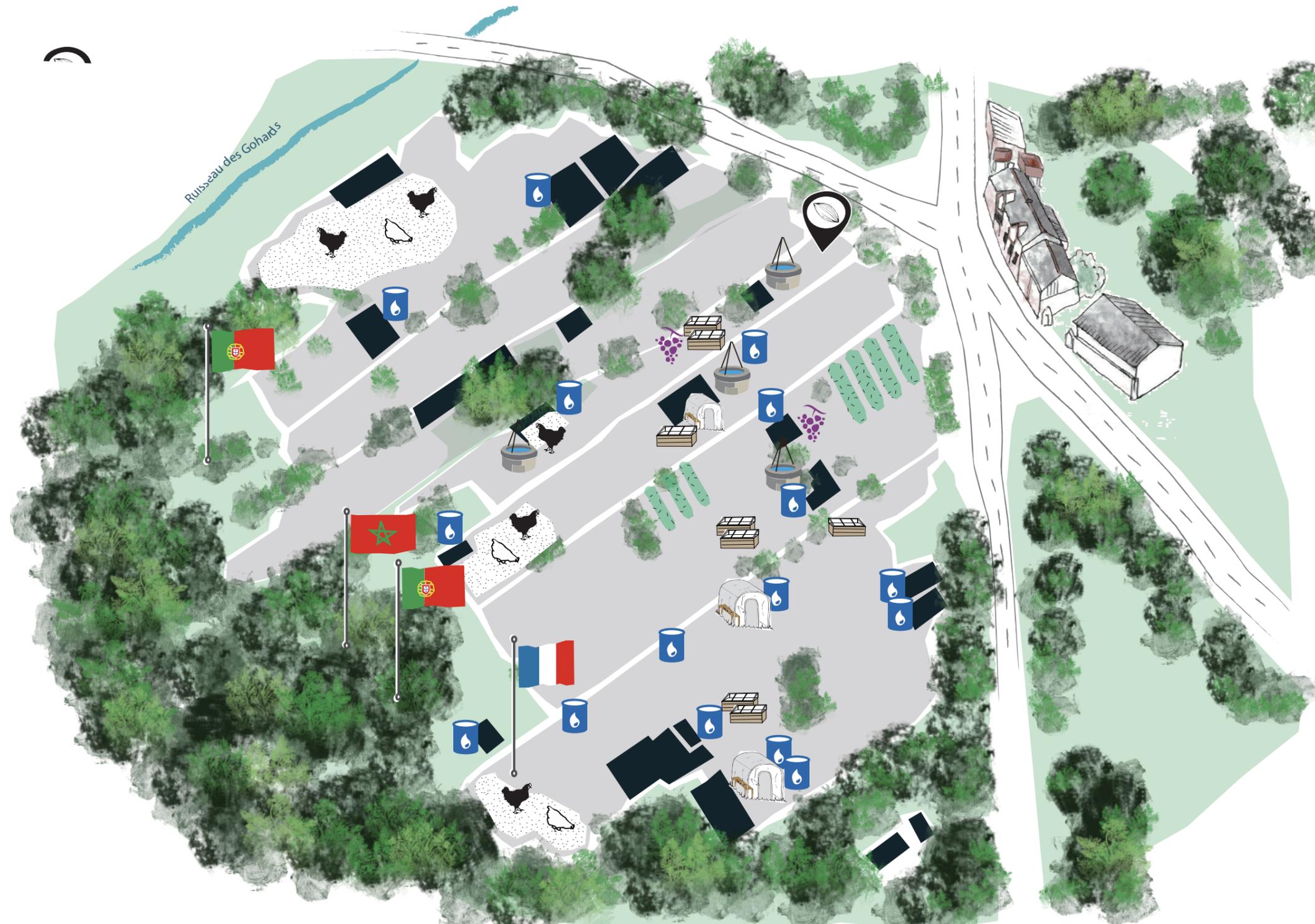
Parcelles appartenant à un propriétaire privé

Le jardin de la Papotière, dont le nom n'a rien d'officiel, est organisé de manière individuelle et n'a pas de représentant propre comme peuvent en avoir les jardins familiaux.

La Ville de Nantes et un propriétaire louent 2 parcelles aux 7 jardiniers. Chacun a un accès propre, sauf 2 parcelles qui partagent leur entrée.

# // JARDINS PARTAGÉS DE LA PAPOTIÈRE

## CULTURES ET RESSOURCES



## L'EAU, UNE RESSOURCE PRÉCIEUSE



Récupérateurs d'eau



Puits

L'eau est précieuse pour les jardiniers de la Papotière qui n'ont pas d'accès aux points d'eau de la ville, comme dans les jardins familiaux. Ils ont installé des récupérateurs d'eau, de grands bidons.

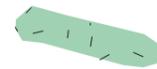
Un peu moins de la moitié des parcelles sont dotées de puits anciens, élément qui attise la convoitise et la jalousie de certains jardiniers. Le puits, bien que très utile, n'est pas une source suffisante, notamment l'été.

L'accès à l'eau fait partie des préoccupations des jardiniers, surtout les plus âgés, qui doivent récupérer l'eau du ruisseau, à quelques centaines de mètres du jardin avec des seaux. D'ailleurs, un jardinier regrette que les jardins familiaux ne soit pas plus sensibilisés à l'utilisation de l'eau.

## DES CULTURES AUX ORIGINES DIVERSES, DES PRODUCTIONS VARIÉES



Volailles (poules, pigeons), en intérieur ou extérieur



Cultures sur buttes, technique permacole



Vignes



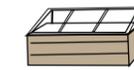
Jardiniers faisant ses propres semences

Se côtoient sur les parcelles, plusieurs nationalités et inévitablement de nombreuses variétés venant du Portugal ou encore de Turquie. « J'ai appris à travailler la terre au Portugal, avant de venir m'installer en France », nous informe un jardinier. Un autre jardinier nous raconte : « je n'achète presque rien, fais tous mes semis à partir de mes propres semences d'année en année ». Il nous explique qu'après les avoir récoltées, il place ses semences au congélateur 3 jours pour se débarrasser des bactéries et que cela fonctionne bien.

Sur les parcelles, les techniques diffèrent, notamment autour de l'utilisation de pesticides. Un des jardiniers nous confie qu'il ne voit pas comment faire autrement que d'utiliser des produits chimiques pour traiter en cas de maladie. Un autre, au contraire, ne conçoit pas d'en utiliser. Le jardin représente pour lui un plaisir, pas une question d'économies ou de corvée, mais un plaisir d'avoir de bons produits et d'être dehors.

Poules et pigeons sont élevés sur le jardin de la Papotière pour être consommés. Un des jardiniers nous raconte « j'ai des pigeons maintenant. Avant, j'avais des poules que je me suis fait voler trois fois. J'ai renoncé ».

## DES AMÉNAGEMENTS CONSÉQUENTS



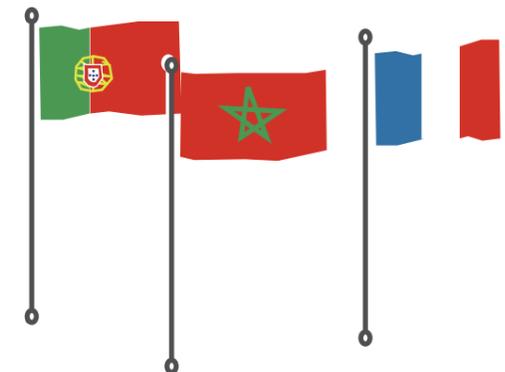
Chassis



Serres

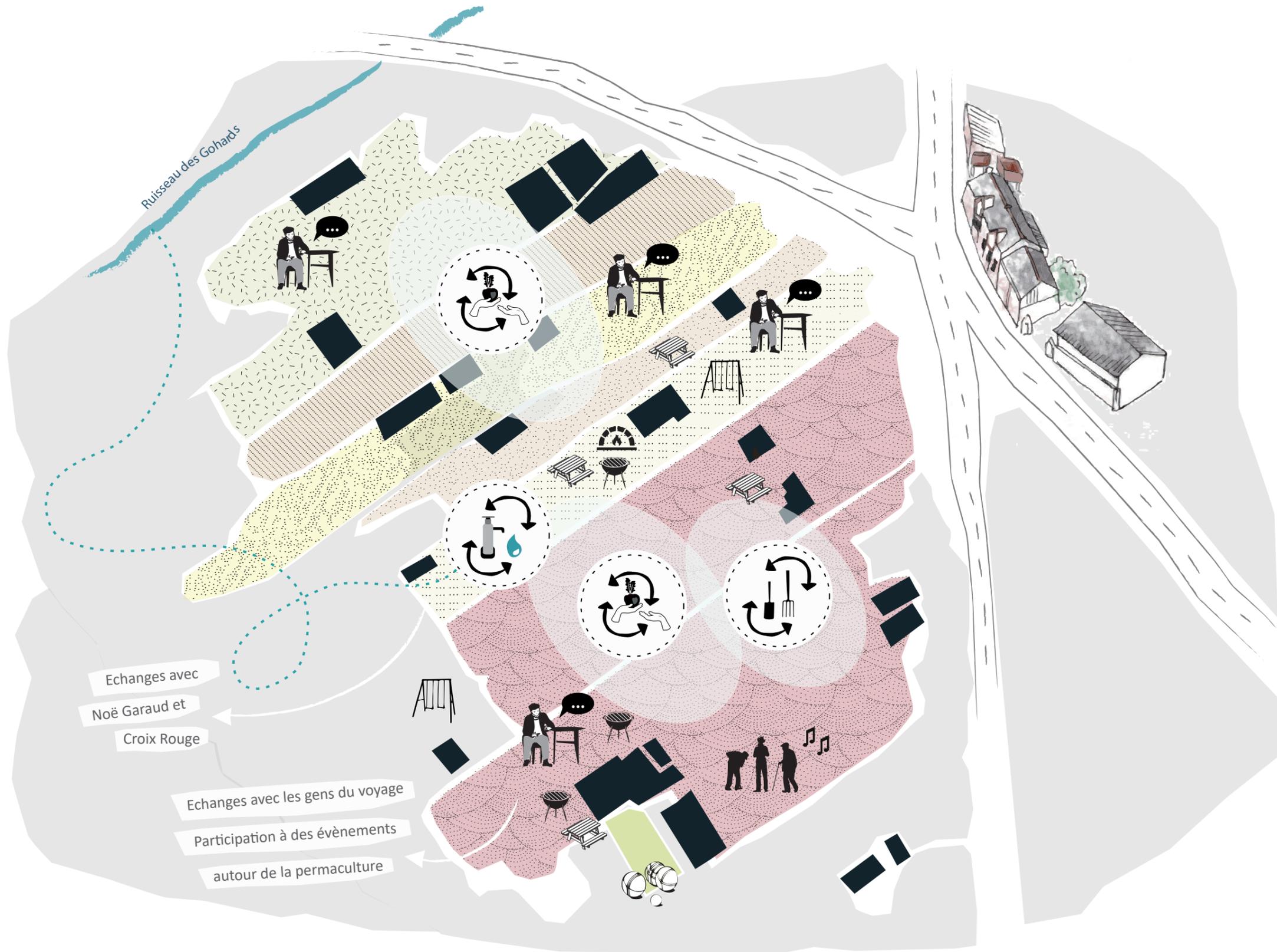
Châssis, serres et autres constructions sont entièrement réalisés à base de récupération. Les jardiniers de la Papotière font preuve de créativité et d'inventivité.

D'ailleurs, un jardinier nous confie que l'uniformité des jardins familiaux l'a orienté vers le jardin de la Papotière, plus diversifié.



# // JARDINS PARTAGÉS DE LA PAPOTIÈRE

## ORGANISATION, INTERACTIONS ET AMBIANCE



## DES PARCELLES GÉRÉES DE MANIÈRE INDIVIDUELLE



Terrain de pétanque



Barbecue, four à pain, tables et bancs



Installations ludiques pour les enfants

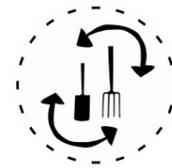
Le jardin de la Papotière, dont le nom n'a rien d'officiel, est organisé de manière individuelle et n'a pas de représentant propre comme peuvent en avoir les jardins familiaux.

La ville de Nantes et un propriétaire louent 2 terrains aux 7 jardiniers. Chacun a un accès propre, sauf 2 parcelles qui partagent leur entrée.

## QUI REPRÉSENTENT PLUS QU'UN SIMPLE ESPACE DE JARDINAGE



Mutualisation de plants, graines, échanges, plants ramenés du bled



Mutualisation d'outils



Installation d'une pompe mutualisée pour plusieurs jardiniers

De par les installations sur les parcelles, on perçoit assez rapidement que l'espace sert à accueillir les proches. Barbecue, abri en dur, table et chaises, évier, etc, autant d'aménagements pour recevoir et passer des moments conviviaux.

Un des jardiniers nous raconte qu'il vient souvent avec ses enfants et ses petits-enfants. « Malheureusement, ils ne s'intéressent pas au jardinage et préfèrent les salades du supermarché qui sont déjà découpées et lavées », nous confie-t-il, peiné.

A la question : « Où vous détendez-vous dans le quartier Doulon? », la réponse immédiate d'un des jardiniers : « sur mon jardin ».

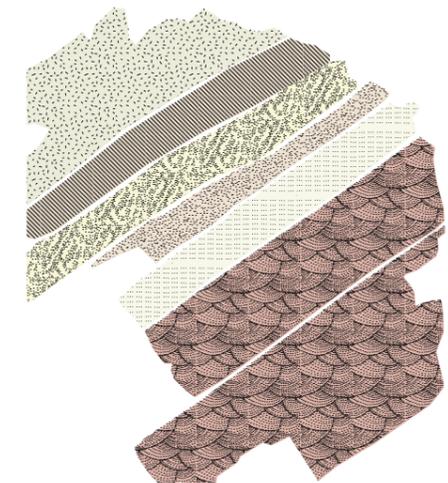
## OÙ SE CULTIVE L'ESPRIT DE MUTUALISATION



Les jardiniers aiment recevoir sur leur parcelle, pour discuter autour d'un verre



La parcelle collective organise une petite fête tous les ans. Un barbecue est installé pour les jardiniers qui partagent la parcelle



En rose foncé, les parcelles collectives

Chacun des jardiniers cultive individuellement sauf sur une parcelle où 4 personnes se partagent le terrain. Les mutualisations existent donc au sein de cette parcelle et sont nettement développées sur les autres. Chacun possède ses outils mais les jardiniers, dans l'ensemble, s'entraident.

# // JARDIN PARTAGÉS DE LA PAPOTIERE PHOTOGRAPHIES







# // JARDINS PARTAGÉS DE LA NOË GARREAU

Lieu de subsistance  
peu accessible.  
Du temps et une  
confiance réciproque  
seront nécessaires  
afin d'expliquer les  
sources de cette  
fermeture.  
propriétaire du terrain :  
la Sncf

Le jardin de la Noë Garreau est un lieu de subsistance. Depuis l'extérieur, ce dernier ne paraît pas très accessible. Des témoins racontent que les barrières et panneaux peu accueillants visent à dissuader les vols sur les parcelles des jardiniers qui ne peuvent pas - ou craignent - de se plaindre.

Ce sont les moyens vitaux à leur autonomie qui viennent à disparaître : outils, récoltes, animaux... Des suites de cette insécurité et du manque de sûreté, la communication avec l'extérieur n'est que plus difficile.

A la Noë Garreau, l'habitat informel côtoie des pavillons plus classiques. Les structures auto-construites se fondent avec les serres et les poulaillers. L'autonomie des habitats et de l'alimentation témoigne d'une capacité d'adaptation face à un décalage dont il faudrait comprendre l'origine.

Pour aider ces personnes et faire évoluer leur situation, en accord avec leurs valeurs et le reste de la société, du temps et une confiance réciproque seront nécessaires à Ecos pour répondre aux motifs de cette auto-exclusion. On ne peut qu'espérer qu'un constat commun fasse émerger des solutions partagées allant dans leur intérêt. Des ébauches de ces solutions existent probablement déjà, au sein même de ce lieu insolite.



# // JARDINS PARTAGÉS DE LA NOË GARREAU

## TOPOLOGIE



// LÉGENDE

-  zone cultivée
-  pelouse
-  cabanons
-  arbres

# // JARDINS PARTAGÉS DE LA NOË GARREAU PHOTOGRAPHIES





# // JARDIN COLLECTIF DES RONCES

Le jardin des Ronces, situé en face du cimetière du Vieux Doulon, propriété de Nantes Métropole Aménagement, a été initié en juin 2014.

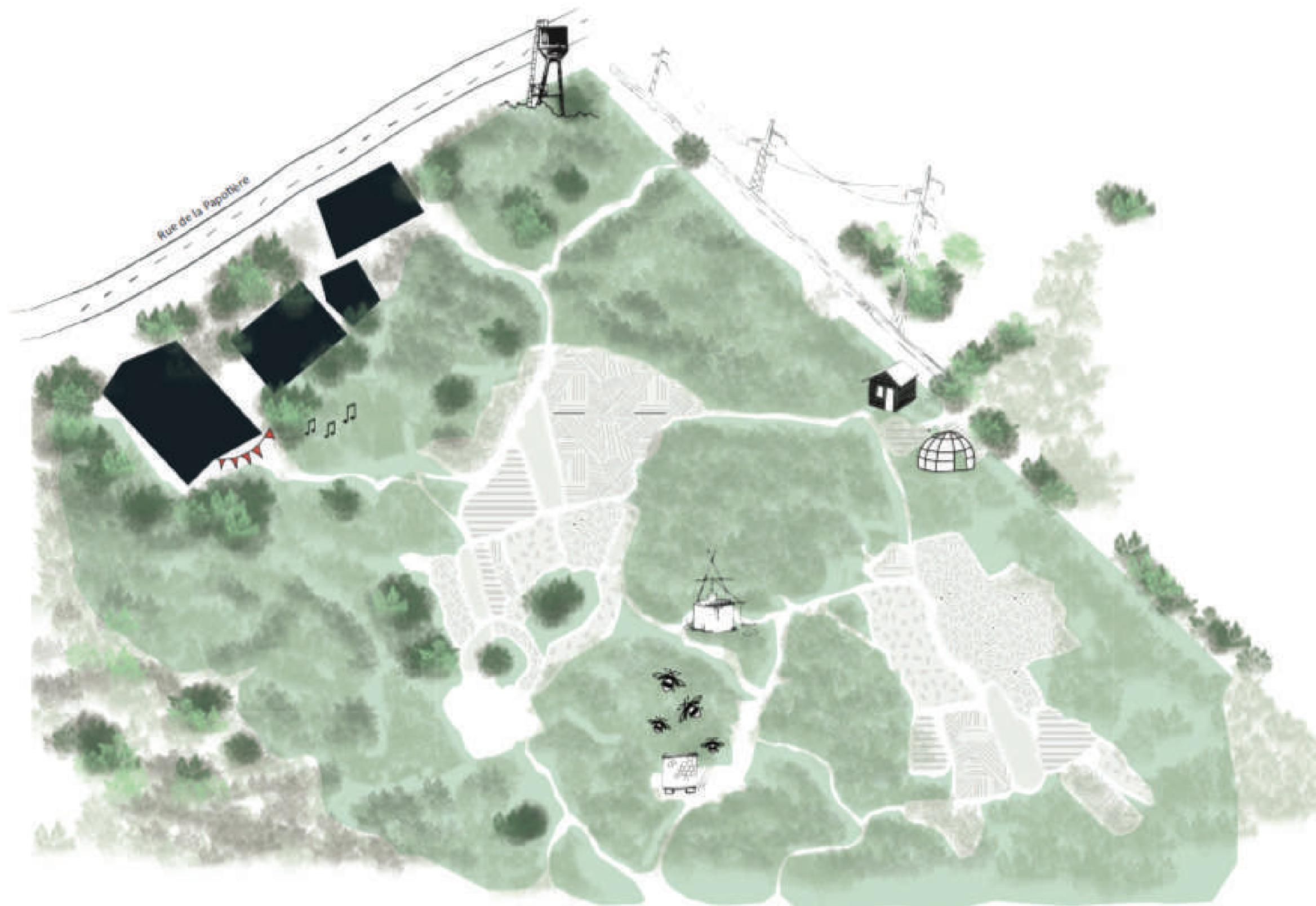
C'est un jardin collectif autogéré, dont les participants cultivent ensemble les différentes parcelles, dispatchées dans la friche d'une ancienne terre maraîchère. Les jardiniers pratiquent le jardinage naturel, utilisant des méthodes de permaculture et des semences reproductibles. On trouve dans le jardin une diversité d'espèces, avec des variétés anciennes et variées de légumes, fruits et aromatiques. Des ruches ont aussi été installées.

Le jardin est un lieu ouvert, dans lequel tout le monde est le bienvenu, et notamment des personnes en situation de précarité qui y trouvent un refuge.

Le jardin des Ronces propose des événements, certains festifs comme la fête du jardin, et d'autres plus militants, comme des réunions publiques indépendantes pour parler de l'avenir du quartier.

Fermement opposés au projet urbain de la ZAC de Doulon-Gohards, le collectif des Ronces refuse en effet de participer à la concertation mise en place par la Ville et exposent leurs arguments sur leur site internet: <https://lesronces.noblogs.org/>

# // JARDIN COLLECTIF DES RONCES



## UN JARDIN COLLECTIF EN CONTESTATION FACE AU PROJET URBAIN



Bâtiments



Espace dédié aux festivités



Cabane des jardiniers



Serre



Ancien réservoir d'eau



Puits



Ruche

# // RETOUR GENERAL SUR LES JARDINS

Chaque jardin a sa propre identité, qu'il soit familial ou collectif, en auto-gestion ou en association, en milieu urbain ou plus excentré, pour du loisir ou avec la volonté de se nourrir de sa production. Malgré les proximités entre les différents sites sur ce territoire et les dynamiques inter-jardins déjà existantes, les jardiniers connaissent peu les autres jardins du quartier.

Les jardins familiaux de Nantes, autrefois connus sous le nom de jardins ouvriers, proposent des parcelles de 80 à 200m<sup>2</sup> avec un accès à l'eau, la mise à disposition d'un composteur et d'un cabanon pour faciliter les pratiques de jardinage de chacun. Il y a des règles à respecter comme la non-utilisation des produits phytosanitaires (pesticides et insecticides). Si la parcelle n'est pas cultivée, la Ville réattribue le terrain à un autre jardinier. En moyenne, il faut attendre trois à quatre ans pour accéder à une parcelle.

Les jardiniers qui ne peuvent plus entretenir leurs parcelles l'expliquent bien souvent par des soucis de distance du jardin avec leur logement suite à un déménagement, et de disponibilité. Un jardinier nous racontait qu'une attention et un entretien quotidien, notamment en été, sont nécessaires. C'est pourquoi la plupart des jardiniers sont des habitants du quartier ou des proches environs.

Le jardin des Chaupières, existe depuis près de 20 ans, il compte actuellement 86 parcelles, avec l'ambition de créer 10 nouvelles parcelles d'ici 2018. La plupart des jardiniers sont présents depuis une dizaine d'années. La convivialité est de mise et les installations (barbecue, cuisine aménagée, etc) sur les parcelles prouvent que les échanges entre jardiniers vont au-delà du jardinage. Comme le montrent le temps partagé du café du matin et les commandes de sardines de Saint-Gilles-Croix-de-Vie tous les vendredis matins. Un local plus grand verra le jour prochainement, qui permettra d'organiser des temps de rencontres et festifs même en hiver.

Au Bois des Anses, le plus récent des jardins du quartier, on dénombre 35 parcelles. Depuis 4 ans, on observe une rotation importante des jardiniers mais aujourd'hui, le jardin semble avoir

trouvé son équilibre. Le sentiment d'être à la campagne est apprécié des jardiniers.

Sur le jardin des Ronces, il n'y a pas de division en parcelle et le jardinage est collectif et participatif. Chacun peut, s'il le souhaite, avoir un coin où il peut cultiver seul pour expérimenter de nouvelles pratiques mais cela reste rare. La mutualisation des cultures, des outils et des matériaux fait partie du fonctionnement du jardin et des pratiques.

Le jardin de la Papotière, ressemble dans sa forme à un jardin ouvrier, segmenté en différentes parcelles, où chaque jardinier cultive une parcelle. Cependant, certaines parcelles sont cultivées à plusieurs. Par ailleurs, ce jardin a une identité culturelle importante. La présence de plusieurs nationalités implique des pratiques multiples qui ne sont pas toujours bien perçues par les jardiniers voisins.

Dans les différents jardins, l'idée de se détendre dans un petit bout de campagne et retrouver les collègues jardiniers est prépondérante. Les aménagements importants et, pour la plupart, créés de toutes pièces montrent bien la volonté des jardiniers de créer un lieu propice pour accueillir leurs proches.

Les relations se font beaucoup au sein du jardin et peu nombreux sont les jardiniers qui connaissent les autres jardins. Les interactions et l'entraide fonctionnent aussi beaucoup par communautés. Quand un jardinier est absent sur une période, il n'est pas rare qu'un voisin prenne le relais.

Au-delà de l'aspect purement lié au jardinage existe une volonté d'aller plus loin en matière d'impact sur l'environnement : meilleure gestion des déchets verts, réflexion sur l'accès à l'eau (notamment sur le jardin des chaupières qui est raccordé à l'eau potable de la ville), accès à des matériaux et savoir-faire...

Il ressort également que le côté nourricier est important pour chacun, même si cette dimension est plus prégnante dans les jardins partagés et ouvriers.

Notre étude a révélé des jardins très diversifiés, par leur fonctionnement, jardins ouvriers, jardins familiaux, jardins collectifs, jardins auto-gérés, mais aussi par leurs formes et leurs interactions avec le quartier. De cette étude plusieurs constats ont été réalisés.

## PRATIQUE DE JARDINAGE

Pour une grande majorité d'entre-eux, les jardiniers sont très présents tout au long de l'année et les jardins sont bien entretenus. Cela est sans doute lié au caractère nourricier important du potager pour les jardiniers et au sentiment que ce jardin est une extension de leur logement. Même si certains sont plus sensibles aux fleurs ou à l'aspect détente du jardin. Les pratiques de jardinage naturel ne sont pas utilisées par tous, en raison d'un manque de savoir-faire ou d'habitudes conventionnelles du jardin.

Ainsi, la gestion différenciée appliquée par les agents du Service des Espaces Verts de la ville de Nantes n'est pas comprise par tous, qui voient un manque d'entretien des espaces collectifs et des cheminements laissés en friche, faute également d'une communication sur cette manière d'entretenir les espaces verts.

La plupart des jardiniers nous ont fait part de leur difficulté à trouver et à ramener sur leur parcelle les ressources indispensables du jardin : compost, paillage, broyage... et d'accéder aux outils nécessaires.

Par ailleurs, nous avons noté qu'ils ne sont pas tous dans la même démarche d'accès à ces ressources, certains étant plus dans l'attente qu'on les leur fournisse (notamment sur les jardins familiaux) alors que d'autres sont plus dans le partage et la mutualisation (dans un fonctionnement collectif).

## L'ACCÈS À L'EAU ET SA CONSOMMATION

Dans certains jardins, l'eau utilisée est potable, ce qui n'est pas nécessaire pour des productions potagères et ne s'inscrit pas dans une démarche de consommation responsable des ressources naturelles. C'est le cas sur le jardin des Chaupières, qui dispose d'un puits aujourd'hui bouché par la boue et à force de devoir réparer la pompe, les services de la ville ont abandonné l'idée d'utiliser ce puits pour plus de facilité.

A l'inverse, dans les jardins collectifs de la Papotière, il y a des puits sur certaines parcelles et des récupérateurs d'eau sur les autres, mais cette répartition semble inégale du point de vue des jardiniers et peut engendrer certaines jalousies. Cependant, les jardiniers de la Papotière sont sensibilisés à une consommation raisonnée de l'eau tout au long de l'année et mettent en place des techniques pour limiter l'arrosage.

La problématique de l'eau se retrouve dans tous les jardins qu'Ecoc a pu visiter et souvent, ce sont les jardiniers eux-mêmes qui ont cherché des solutions et ont réalisé les aménagements nécessaires à la récupération d'eau, au drainage et l'arrosage.

## DIFFICULTÉS DES JARDINIERS RENCONTRÉES

- Pratiques de jardinage naturel pas utilisées par tous (manque de savoir-faire, habitudes conventionnelles du jardin)
- Incompréhension des pratiques de gestion différenciée
- Difficulté à trouver et à ramener sur leur parcelle les ressources du jardin
- Difficulté d'accéder aux outils nécessaires
- Difficultés dans l'accès à l'eau sur l'ensemble des jardins

## LA CONVIVIALITÉ ET L'ÉCHANGE

Cette dimension est déjà existante sur l'ensemble des jardins et se fait sur les parcelles des jardiniers. Certains ayant même construit, à côté des tables de pique-nique, des fours à pain et autres éléments de convivialité.

Sur certains jardins on se retrouve de manière informelle, après ou avant l'entretien du jardin, sur d'autres parcelles, les jardiniers organisent tous les ans un repas partagé afin de rassembler tout le monde. Certains jardiniers offrent régulièrement des graines ou des semis à leurs voisins. Le cabanon de jardin du jardin des Chaupières facilite ces échanges.

Il est intéressant de noter que les espaces de convivialité collectifs, installés par la ville ne sont pas utilisés par les jardiniers mais par les promeneurs et passants (notamment sur le jardin du Bois des Anses et des Chaupières).

La particularité de circulation sur le jardin de la Papotière, avec les entrées individualisées sur chacune des parcelles ne favorisent pas la rencontre. La rencontre est donc provoquée tous les ans sur la parcelle d'un jardinier avec un barbecue à partager entre tous.

L'envie d'échanger encore plus entre les jardiniers d'un même jardin mais également entre les jardins du quartier est présente et les premières actions de la Papote vont dans ce sens. Par ailleurs, la Papote permet de faire se rencontrer non seulement les jardiniers des jardins familiaux et collectifs du quartier, les jardiniers particuliers qui se sentent plus isolés dans leurs pratiques et à la recherche de mutualisation et d'échange de savoir-faire, mais aussi d'autres acteurs du quartier comme l'ITEP ou le Lycée du Grand Blottereau qui n'ont que peu de liens avec le quartier à ce jour.

## UNE DIVERSITÉ CULTURELLE IMPORTANTE

La présence de nombreuses nationalités permet d'avoir une grande diversité de culture et d'approche du jardinage, qu'il serait intéressant de répertorier afin d'être partagé auprès des jardiniers.

Ainsi, certains ramènent leurs graines de leur pays d'origine et sont spécialisés dans la culture de plantes peu communes dans nos régions.



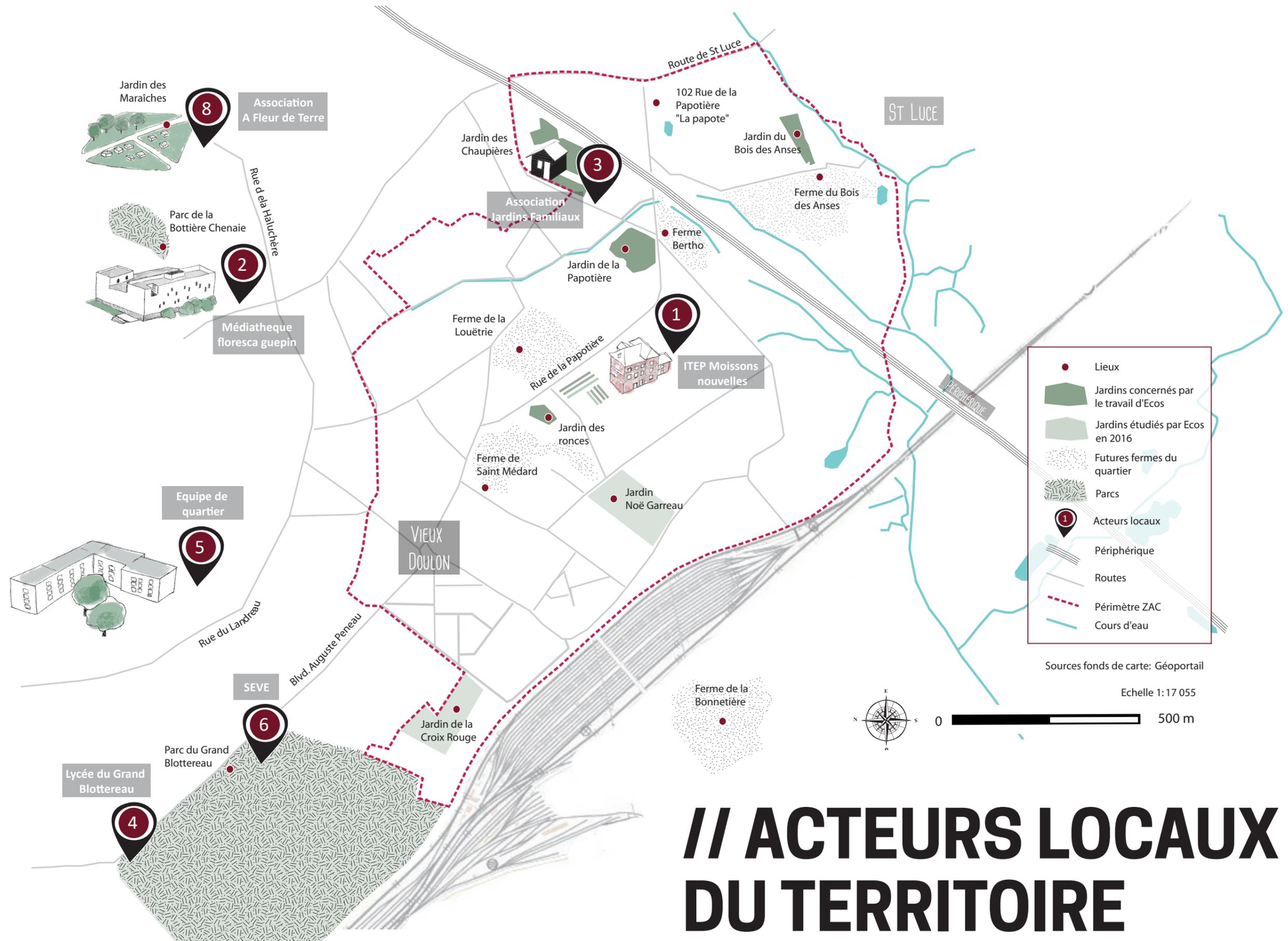


# DYNAMIQUES SUR LE QUARTIER

Pour comprendre les dynamiques existantes sur le territoire, Ecos a rencontré les acteurs liés au jardinage sur le quartier. Vous découvrirez dans cette partie «*Dynamiques sur le quartier*», une cartographie des acteurs, une présentation de leurs missions et les actions mises en place avec Ecos, un calendrier des activités proposées par l'association (visites des jardins, rencontres partenariales) agrémenté de photos.

Pour percevoir l'ambiance générale du quartier, le regard des jardiniers est primordial. Nous l'avons appréhendé à travers les deux balades urbaines réalisées en 2016 ainsi qu'à travers une synthèse des ressentis des jardiniers recueillis lors de nos entretiens en 2016 et 2017.





# // ACTEURS LOCAUX DU TERRITOIRE

1

## ASSOCIATION MOISSONS NOUVELLES

ITEP (INSTITUT THÉRAPEUTIQUE EDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE)

### CONTACT

David Dhont, éducateur responsable  
du maraîchage  
Lanning Passiant, éducateur responsable  
de l'atelier bois  
Cécile Potel, éducatrice responsable  
des espaces verts

Tél. 02 40 49 25 38

### ADRESSE

ITEP La Papotière  
56 rue de la Papotière  
44300 Nantes

### PRÉSENTATION

L'ITEP La Papotière accueille 50 à 60 jeunes par jour, de 13 à 20 ans, en échec ou décrochage scolaire. L'objectif est de les initier à différents ateliers (mécanique, maraîchage, cuisine, espaces verts et ateliers créatifs) afin qu'ils ré-intègrent un cursus scolaire ou une formation professionnelle. Ils peuvent rester de 1 à 4 ans à l'ITEP.

L'institut existe depuis un siècle environ, il était auparavant géré par des moines. Depuis 1945, l'association Moissons Nouvelles a repris la gestion du lieu.

L'un des objectifs de l'ITEP est d'ouvrir l'établissement sur le quartier, en proposant des sorties/activités aux jeunes ou en faisant venir du public dans leurs locaux, pour favoriser la socialisation des jeunes notamment.



Récolte et entretien dans les serres de l'ITEP par Ecos durant le mois d'août

### PISTES D' ACTIONS COMMUNES

→ Convention signée en juillet pour la récolte de légumes et entretien sommaire du potager en août par Ecos en contrepartie de la participation des jeunes aux actions d'Ecos sur le quartier avec les jardiniers

→ Possibilité de dons de graines et participation à la grainothèque d'Ecos

→ Possibilité d'avoir une parcelle à l'ITEP pour cultiver des plantes tinctoriales, récolter des graines, etc

→ Aide hebdomadaire pour les aménagements extérieurs de la Papote

2

## MÉDIATHÈQUE FLORESCA GUÉPIN

### CONTACT

Catherine Botreau  
Responsable Service aux  
publics - Action culturelle  
catherine.botreau@mairie-nantes.fr

Tél. 02 40 93 41 74

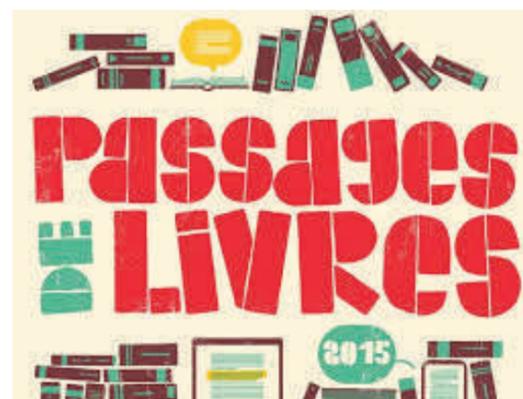
### ADRESSE

Médiathèque Floresca Guépin  
15 rue de la Haluchère  
44300 NANTES

### PRÉSENTATION

Implantée dans le quartier Doulon-Bottière en 2007, la médiathèque Floresca Guépin propose un large choix de documents (livres, revues, dvds, cds, etc). Elle a initié, avec l'accompagnement d'Ecos en octobre 2016, une grainothèque en libre service installée à l'entrée. C'est « un prétexte » pour attirer de nouvelles personnes à la médiathèque. Le principe est de prendre des graines de diverses variétés de plantes aromatiques, de légumes ou de fleurs et de venir en déposer l'année suivante. Un espace avec des livres et des films sur le thème du jardinage et des semences est également mis en place. Le public qui participe à la grainothèque est composé principalement de familles et de jeunes foyers qui arrivent sur le quartier.

Un samedi par mois de 10h à 12h, la médiathèque propose un atelier sur le thème du jardin animé par des particuliers ou des associations. En moyenne, de 15 à 50 personnes participent à cette activité. Des expositions sont également envisageables dans la médiathèque.



Le 'Passage de livres', une manifestation dédiée à la découverte du livre, de la lecture et de l'écriture.

### PISTES D' ACTIONS COMMUNES

→ Possibilité d'animer un atelier le samedi autour du jardinage

→ Balades urbaines, qui pourraient se dérouler sur les jardins, dans le cadre de l'événement 'Passage de livres', en concertation avec les jardiniers

→ Relais communication pour les actions de la Papote

→ Réflexion et mise en place d'un fonds documentaire pour les jardiniers

→ Création de liens entre les grainothèques de la médiathèque et celle d'Ecos

3

## ASSOCIATION DES JARDINS FAMILIAUX DE LA VILLE DE NANTES

### CONTACT

Jardin du Bois des Anses  
Daniel Tantôt  
Responsable du jardin  
daniel.tantot@orange.fr

Jardin des Chaupières  
Michel Bauthamy  
Président de l'association des jardins familiaux  
michelbauthamy@sfr.fr

Tél. 06 26 28 90 02

### PRÉSENTATION

Les jardins familiaux des Chaupières et du Bois des Anses appartiennent à l'Association des jardins familiaux nantais. Chaque site possède ses représentants qui gèrent l'attribution des parcelles. Il existe une très forte demande et le temps d'attente est en moyenne de 4 ans pour l'obtention d'une parcelle.

#### Jardin des Chaupières

Responsables du site : Jean-Luc Brage, Christian Monceau, Sandra Uriet, Pascal Pelé et Ahmed Thari.  
Nombres de parcelles : 86

#### Jardin du Bois des Anses

Responsables du site : Daniel Tantôt et Yannick Brossard  
Nombres de parcelles : 34

### PISTES D' ACTIONS COMMUNES

- Intégration des jardiniers aux commandes groupées et ressources mises à disposition par Ecos (compost, paille, etc)
- Communication de nos actions auprès des jardiniers
- Accueil sur les jardins
- Participation des jardiniers à des visites collectives et à des ateliers proposés par Ecos



4

## LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE NANTES LE GRAND BLOTTEREAU

### CONTACT

Grégory Thomas et Yvon Gouriou  
Professeurs au lycée Grand Blottereau  
yvon.gouriou@educagri.fr

### ADRESSE

Lycée Professionnel Agricole Nantes  
Le Grand Blottereau  
34 Chemin du Ponceau  
44300 Nantes

### PRÉSENTATION

Situé dans le parc du Grand Blottereau, le lycée professionnel agricole existe depuis 1933. Il est historiquement très lié à la Ville de Nantes et aux acteurs locaux de l'horticulture et du paysage. Deux ventes de plantes sont organisées par les élèves chaque année. Le lycée organise régulièrement des chantiers à l'extérieur pour ses étudiants. Le lycée du Grand Blottereau a pour projet de créer une licence professionnelle à la rentrée de septembre 2018 sur l'agriculture urbaine et péri-urbaine. Pour cette licence, les professeurs sont à la recherche de contacts, de sujets et de terrains d'étude.



Vente de plantes organisée par le lycée du Grand Blottereau

### PISTES D' ACTIONS COMMUNES

- Possibilité d'organiser une visite du Grand Blottereau par les étudiants pour les jardiniers du quartier
- Possibilité de développer un espace potager à la Papote géré par les étudiants
- Possibilité de proposer aux étudiants de développer la communication sur un projet existant
- Possibilité de proposer aux étudiants de participer aux chantiers et événements à la Papote

5

## EQUIPE DE QUARTIER DOULON BOTTIÈRE

6

## SERVICE DES ESPACES VERTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

### CONTACT

Véronique Servage  
Agent de développement local  
veronique.servage@mairie-nantes.fr  
Tél. 02 40 41 61 44

### ADRESSE

Equipe de quartier Doulon – Bottière  
Département Citoyenneté, Vie Sociale et Territoires  
69 rue de la Bottière  
44 300 Nantes

### CONTACT

Patrick Lebatard  
Responsable sur le quartier Doulon – Grand Blottereau  
Tél. 02 40 50 19 42  
ou 06 76 87 62 06

### ADRESSE

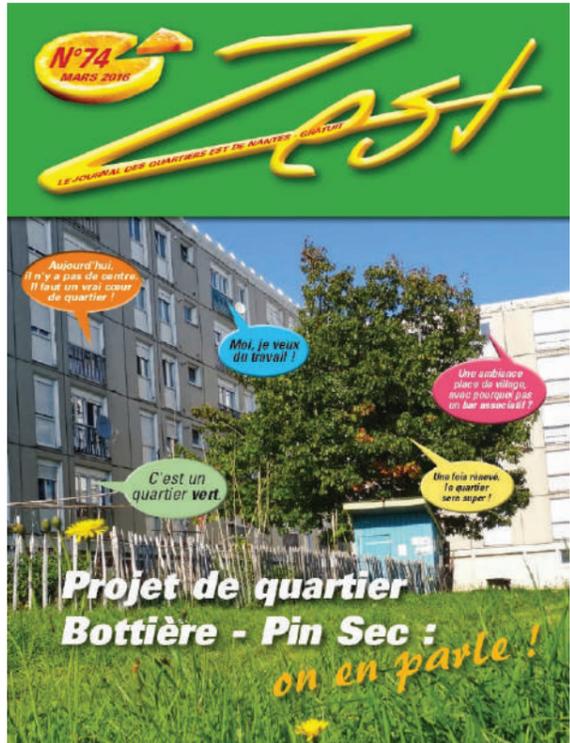
Service des Espaces Verts  
et de l'Environnement  
Immeuble Axéo  
14 Mail Picasso  
44 000 Nantes

### PRÉSENTATION

L'équipe de quartier Doulon-Bottière soutient les initiatives des habitants et associations. Elle anime en partenariat avec le SEVE un réseau de jardiniers avec notamment la Villa déchets, le jardin de la Bottière, le jardin pédagogique Pin Sec, etc.

### PRÉSENTATION

Le Service des Espaces Verts et de l'Environnement (SEVE) gère au quotidien l'entretien des espaces verts de la Ville de Nantes. Il propose un ensemble d'actions pour préserver l'environnement et développer la biodiversité urbaine. Le SEVE accompagne également les projets de jardin dans les quartiers et les jardins familiaux.



### PISTES D' ACTIONS COMMUNES

- Relais d'information de nos actions auprès de leurs publics
- Mise en contact avec les acteurs du quartier
- Possibilité de publication dans le magazine des quartiers Est de Nantes, le Zest



*Le compost fournit par le SEVE et distribué à la Papote, est très apprécié des jardiniers qui ont parfois du mal à s'en procurer.*

### PISTES D' ACTIONS COMMUNES

- Réception de compost et de matériaux à la Papote pour les proposer aux jardiniers du quartier
- Rencontres entre les jardiniers et agents du SEVE

# 7

## ASSOCIATION A FLEUR DE TERRE

### CONTACT

Pascal Josse  
Président de l'association  
afleurdeterre@yahoo.fr

Tél. 02 40 49 63 22

### ADRESSE

A Fleur de Terre  
1 bis, boulevard Auguste Péneau  
44300 Nantes

### PRÉSENTATION

L'association 'A Fleur de Terre' existe depuis 2012, elle a été créée pour reprendre le flambeau de l'association '1001 jardins' pour l'organisation du troc du jardin des Maraîches. Elle compte une quinzaine d'adhérents. Le principe du troc, basé sur la gratuité, est de favoriser les pratiques solidaires en développant les échanges de graines, de plants et de savoir-faire. Leur objectif est également de promouvoir les méthodes de cultures respectueuses de la nature en sauvant la biodiversité sauvage et cultivée.



Troc'plantes et animation organisée par l'association A Fleur de Terre

### PISTES D' ACTIONS COMMUNES

- Possibilité de mettre à disposition la Papote pour l'association A Fleur de Terre
- Diffusion des actions auprès de nos contacts respectifs
- Accès aux ressources et aux commandes groupées
- Participation aux actions et ateliers de la Papote

# 8

## JARDIN DES RONCES

### CONTACT

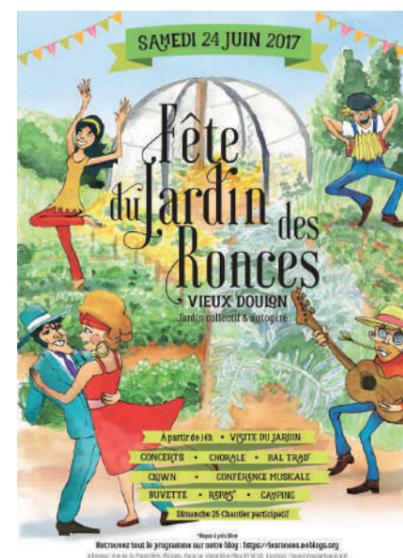
Julien, Marie et Olivier  
Membres actifs du collectif  
ronces@riseup.net

### ADRESSE

Ferme de la Saint Médard  
Rue de la Papotière  
44300 Nantes

### PRÉSENTATION

Le jardin des Ronces, a été initié en juin 2014. Ce jardin spontané, collectif et autogéré souhaite redonner vie à ce lieu, friche d'une ancienne terre maraîchère, longtemps à l'abandon et s'oppose à une éventuelle urbanisation de la parcelle. Les jardiniers cultivent ensemble les différentes parcelles, ils pratiquent le jardinage naturel, utilisant des méthodes de permaculture et des semences reproductibles. On trouve dans le jardin une diversité d'espèces, avec des variétés anciennes de légumes, fruits et aromatiques. Chaque année, le collectif organise en juin une fête du jardin pour présenter le lieu lors d'un moment convivial.



Fête du jardin organisée par le collectif des Ronces

### PISTES D' ACTIONS COMMUNES

- Diffusion des actions d'Ecos auprès des jardiniers des Ronces et vice-versa

# // CALENDRIER

## LÉGENDE :

-  Visites des jardins, animation et permanences à la Papote
-  Rencontres partenariales
-  Temps de travail autour du carnet de voyage

## MAI / 17

-  9 Adeline et Blandine sur site l'après-midi  
Visite du jardin de la Croix-Rouge  
(rencontre de 6 jardiniers)
-  15 Adeline et Blandine sur site l'après-midi  
Visite des jardins de la Papotière, des Ronces et du Bois des Anses (rencontre de 7 jardiniers)
-  16 Adeline et Blandine sur site l'après-midi  
Visite du jardin des Chaupières (rencontre de 9 jardiniers)
-  18 Adeline, Blandine, Raphaëlle et Fanny sur site l'après-midi  
Rencontre de l'équipe de quartier : **Véronique Servage** et **Gwënn Yvin**, présentation du travail d'Ecos et des activités de l'équipe de quartier sur le territoire
-  22 Adeline et Blandine sur site l'après-midi  
Visite du Parc du Grand Blottereau  
Présence au jardin du Bois des Anses, rencontre avec le responsable **Daniel Tantôt** et 5 jardiniers
-  23 Adeline et Blandine sur site l'après-midi  
Présence sur les jardins des Chaupières, Papotière et Ronces (rencontre de 3 jardiniers)
-  29 Adeline et Blandine au bureau l'après-midi  
Retranscription des entretiens suite aux visites de jardin
-  30 Adeline et Blandine sur site l'après-midi  
Présence sur le jardin des Chaupières (rencontre de 7 jardiniers)

## JUIN / 17

-  1 Blandine sur site l'après-midi  
Visite du jardin des Ronces

-  2 Remise des clés du 102 rue de la Papotière (La Papote) mise à disposition par Nantes Métropole Aménagement. Ecos choisit de nommer ce nouveau lieu « La Papote »
  -  2 Adeline, Blandine, Raphaëlle et Fanny sur site l'après-midi  
Rencontre avec **Michel Bauthamy**, président de l'Association des Jardins Familiaux de Nantes, et visite du jardin des Chaupières avec lui
  -  7 Adeline, Blandine, Raphaëlle et Fanny au bureau  
Réunion de présentation du dossier **Ferme urbaine** à la Fondation de France. Présence de **Jean-Marie Duluard** de Nantes Métropole Aménagement.
- Adeline et Blandine sur site l'après-midi  
Rencontre avec **Catherine Botreau**, chargée d'action culturelle et **Hélène Grandhomme** de la Médiathèque Floresca Guépin, et retranscription des entretiens.  
Participation à la rencontre de quartier **Doulon-Bottière**

-  12 Fanny et Blandine sur site l'après-midi  
Préparation du matériel et communication sur les jardins pour les Portes Ouvertes de la Papote
-  13 Blandine au bureau - Travail sur la cartographie des jardins
-  24 Blandine sur site - Fête annuelle du jardin et nuit de la St Jean au Jardin des Ronces
-  26 Adeline, Blandine, Raphaëlle et Fanny sur site  
Portes ouvertes du 102 rue de la Papotière «La Papote»  
Aménagement du lieu, présentation de notre mission sur le quartier et rencontres :
  - les **jardiniers et habitants** du quartier
  - le Lycée du Grand Blottereau
  - l'ITEP Moissons Nouvelles
  - **Aline Guillou**, intéressée par la fabrication de conserves
  - **Boris**, du Jardin des Ronces
  - **Jean Luc**, un jardinier de la Papotière

-  29 Laura et Fanny  
Rencontre avec **Céline Coutand**, en charge du projet urbain pour Nantes Métropole - Présentation des enjeux de Nantes Métropole dans le quartier et actions menées par Ecos

## JUILLET / 17

**3** Adeline et Blandine sur site l'après-midi  
Réception du compost livré par **Patrick Lebatard** du SEVE  
Présence aux jardins du Bois des Anses et de la Papotière.  
Première distribution de compost aux jardiniers du Bois des Anses (2 jardiniers)

**4** Blandine sur site l'après-midi  
Diffusion d'affiches sur la distribution du compost

**10 11** Adeline et Blandine sur site l'après-midi  
Présence au jardin des Chaupières  
Permanence à la Papote pour la distribution de compost  
(4 jardiniers du Bois des Anses, 1 jardinier des Chaupières)

**17** Rencontre avec la CIAP (Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne) autour du projet de réactivation des fermes urbaines et du lien avec les jardiniers du quartier

**17** Adeline et Blandine sur site l'après-midi  
Permanence à la Papote pour la distribution de compost  
(11 jardiniers, dont 2 du Bois des Anses, 8 de Chaupières et 1 jardinier particulier)

**18** Adeline, Blandine et Fanny sur site l'après-midi  
Rencontre avec l'ITEP Moissons Nouvelles pour la récolte de légumes en Août  
Permanence à la Papote pour la distribution de compost  
(1 jardinier particulier)

**24** Fanny et Raphaëlle  
Signature de la convention pour la récolte de légumes avec l'ITEP  
Récupération des clés pour le mois d'août

## AOÛT / 17

Récolte des légumes de Moissons  
Nouvelles - Fermeture estivale de la Papote

**1 4 8 12**  
Récolte des légumes de l'ITEP transformation et mise en conserve avec la participation de bénévoles

**16** Adeline, Blandine et Fanny à la Papote  
Permanence Papote, récolte des légumes, transformation et mise en conserve

**18** Récolte des légumes de l'ITEP transformation et mise en conserve

**21** Adeline et Blandine  
Permanence Papote, récolte des légumes avec un bénévole

**21** Adeline et Blandine  
Rencontre avec **Pascal Josse** de l'association à Fleur de Terre

**22** Adeline, Blandine et Fanny  
Permanence Papote, transformation et mise en conserve

**23** Adeline, Blandine, Fanny, Raphaëlle  
Travail sur le carnet de voyage

**24** Adeline et Blandine  
Permanence Papote, récolte des légumes et entretien des cultures de l'ITEP

**29** Adeline, Blandine et Fanny  
Permanence Papote, réunion de travail, transformation et mise en conserve

## SEPTEMBRE / 17

**4 5** Adeline, Blandine et Fanny  
Permanence Papote, réunion de travail, transformation et mise en conserve

**7** Adeline, Blandine  
Visite du jardin de la Papotière (rencontre de 4 jardiniers)

**9 10** Toute l'équipe d'Ecos, présence à la Folie des Plantes dans le Parc du Grand Blottereau  
Présentation d'Ecos et de ses actions sur le quartier Doulon et Nantes

**11** Fanny, Blandine  
Permanence Papote et réunion de travail

**15** Blandine  
Rencontre avec **Philippe Barbo** de l'association ROATA  
Présentation et échanges autour des deux associations et leurs pistes d'actions communes

**18 19** Adeline, Fanny  
Permanence Papote et travail sur la restitution du carnet de voyage #2

**23** Adeline, Claire  
Chantier participatif à la Papote 'Retour de potager' autour de la conservation des légumes

**25 26** Claire, Fanny  
Atelier cuisine sur les méthodes de conservation : pickles et lacto-fermentation

**27** Fanny  
Présentation aux étudiants du lycée du Grand Blottereau des actions d'Ecos dans le quartier et proposition d'actions communes

## OCTOBRE / 17

- 2 Adeline  
Présentation d'Ecos et de ses actions menées dans le quartier lors de l'atelier citoyen de la Zac Doulon-Gohards à la médiathèque Floresca Guépin
- 5 Adeline, Fanny, Raphaëlle  
Réunion de travail
- 9 10 Adeline, Fanny  
Permanence Papote et travail sur la restitution du carnet de voyage et le dispositif de rencontres «Et si la Papote était...»
- 10 Adeline, Fanny  
Participation à la réunion Regards croisés organisée par la Ville de Nantes  
Rencontre avec Lauranne du collectif LAB'AU 44 pour réfléchir à la mise en place d'un atelier compost à la Papote
- 16 17 Fanny, Oriane, Hélène, Raphaëlle  
Découverte de l'occupation de la Papote et remise en état de la maison
- 21 Claire-Marie, Pauline  
Chantier participatif Battage de Graines à la Papote  
Présence d'une trentaine de jardiniers de Nantes
- 23 24 Adeline, Fanny, Oriane  
Permanence à la Papote
- 30 31 Oriane, Adeline  
Remise en état de la maison suite à son occupation inattendue

## NOVEMBRE / 17

- 3 Adeline, Fanny, Oriane  
Travail sur le carnet de voyage
- 6 7 Adeline, Fanny, Oriane  
Permanence Papote  
Construction d'un tipi en bambou par les jeunes de l'ITEP
- 7 Oriane  
Rencontre avec l'association ROATA et le collectif Quai des Chaps pour l'organisation d'une fête de Noël interculturel
- 9 Adeline, Oriane  
Réunion avec la médiathèque Floresca Guépin sur l'événement 'Passage de Livres'  
Rencontre avec le Jardin des Ronces  
Fanny  
Visite des fermes urbaines du quartier
- 13 14 Fanny, Oriane  
Permanence Papote et chantier jardin par les jeunes de l'ITEP
- Accueil de 3 personnes en service civique avec Unis-Cité pour participer 2 jours par semaine pendant 8 mois au projet de la Papote
- 14 Fanny, Alex  
Séance de broyage de végétaux à la Papote
- 20 21 Adeline, Fanny, Oriane / Permanence Papote
- 21 Adeline, Fanny, Morgane  
Préparation du cycle de rencontres «Et si la Papote était...» pour rassembler les envies des jardiniers pour ce lieu  
Présence d'une illustratrice et facilitatrice graphique
- 27 28 Adeline, Fanny, Oriane  
Permanence Papote

## DÉCEMBRE / 17

- 4 5 Adeline, Fanny, Oriane  
Permanence Papote
- 5 Oriane et Hélène  
Préparation de la signalétique au FabLab
- 6 Fanny, Adeline, Oriane  
Présentation du carnet de voyage #2 auprès de Nantes Métropole Aménagement
- 11 12 Claire  
Atelier de cuisine végétarienne à la Papote pour apprendre les bases de la cuisine végétarienne et à concocter des apéros végétariens  
Nohlan, Betty, Emma (volontaires en service civique Unis-cité)  
Atelier de décoration pour le Noël de la Papote
- 13 Claire  
Atelier de cuisine végétarienne à la Papote sur la réalisation de repas de fête végétariens
- 14 Adeline, Fanny, Oriane  
Chantier participatif 'Repas de Noel' à la Papote
- L'équipe Ecos  
Repas de Noël interculturel à la Papote en lien avec l'association Roata et le Quai des Chaps
- 18 19 Adeline, Fanny, Oriane  
Permanence Papote
- Ce carnet a été finalisé fin novembre, le calendrier des actions à venir est susceptible d'être modifié et apportera de nouvelles propositions.

# // RETOUR EN IMAGES 2017

## TROC DE GRAINES



## BATTAGE DE GRAINES

Une trentaine de personnes sont venues au Battage de graines à la Papote le 21 octobre. L'occasion également de préparer une parcelle sur le terrain.



Une trentaine de jardiniers et acteurs locaux ont participé au Troc de Graines du 4 septembre.

## ATELIER CONSERVATION DE LEGUMES

Avec les récoltes des légumes de l'ITEP, de nombreuses conserves ont été réalisées pour être utilisées lors des événements de l'association.





**Permanences tous les lundis et mardis de 14h à 18h30 (pause cet hiver et lors des ponts de mai)**

## JANVIER / 18

22 Atelier construction de châssis  
(présence de 6 jardiniers)

29 Atelier sur les semis et mise en jauge de plants porte-greffe animé par Olivier Henry  
(présence de 5 jardiniers)

23 Rencontre avec Carole Coutet, travailleur social et Bertrand Issarambé, directeur de la Maison de Coluche, centre d'hébergement d'urgence

30 Rencontre avec Pascal Josse de l'association A Fleur de Terre

## FÉVRIER / 18

1 Rencontre avec l'association des Happycuriens et Katapulte

5 Soirée commande groupée de graines, paille et terreau à la Papote

6 Ciné-débat «L'Éveil de la Permaculture» en partenariat avec Permaculture 44 organisé par Emma, Betty, Nolhan (30 personnes présentes de Nantes et Sainte Luce)

12 Atelier autour du compostage animée par Lauranne et Elodie (bénévoles)  
(10 jardiniers présents)

13 Soirée «Venez créer votre Papote» animée par Adeline  
(présence de 7 jardiniers et habitants du quartier)

14 Intervention des étudiants de BTSA du Grand Blottereau à la Papote : diagnostic des sols

15 Cours de jardinage au naturel : vie du sol et engrais verts, animé par Claire-Marie

22 Participation d'Ecos à la réunion Maitrise d'ouvrage

22 Participation d'Ecos à la réunion «L'Histoire de Doulon»

26 Balade végétale dans le quartier Doulon-Gohards dans le cadre de l'événement Passage de Livres organisé par la Médiathèque Floresca Guépin

26 Rencontre avec Jeanne Pourrias, chercheuse en Agriculture urbaine

## MARS / 18

1 Rencontre avec l'ITEP (Institut Thérapeutique Educatif & Pédagogique) de la Papotière

13 Rencontre avec l'association Bio T Full à la Papote Soirée «Venez créer votre Papote» à la Maison de quartier Bottière (présence de 6 jardiniers et habitants du quartier)

14 Intervention des étudiants de BTSA du Grand Blottereau à la Papote : préparation des parcelles et semis d'engrais verts

15 Cours de jardinage au naturel : associations et rotation de cultures au potager, à l'Espace Colibri par Claire-Marie

26 Rencontre avec Jeanne Pourrias (chercheuse)

## AVRIL / 18

3 Atelier pratique : Greffer sur table des arbres fruitiers animé par Olivier Henry  
Accueil nouveaux adhérents d'Ecos et présentation de Bretagne Vivante à la Papote

9 Rencontre avec Julien Blouin

17 Troc de graines à la Papote  
(présence d'une quinzaine de jardiniers)

19 Cours de jardinage au naturel : lancer son potager au printemps, animé par Claire-Marie

20 Présence et stand d'Ecos à la vente de printemps du LPA Grand Blottereau  
Rencontre avec le SEVE (Service des Espaces Verts de l'Environnement)

## MAI / 18

15 Fête du printemps à la Papote organisée par Emma, Betty, Nolhan (atelier bière au gingembre, fresque, jeux en bois, exposition de cyanotypes)  
(présence d'une quarantaine de jardiniers et habitants du quartier)

17 Cours de jardinage au naturel : Implantation des légumes d'été animé par Claire-Marie

24 Intervention des étudiants de BTSA du Grand Blottereau à la Papote : plantation d'aromatiques, légumes d'été et débroussaillage du terrain

## JUIN / 18

14 Cours de jardinage au naturel : entretien des cultures et traitements naturels animé par Claire-Marie

18 Atelier sur les plantes de l'été et leurs usages animé par Audrey

22 Atelier fresque avec des peintures naturelles animé par Hélène

# // RETOUR EN IMAGES 2018

## ATELIERS

De janvier à juin, divers ateliers ont eu lieu à la Papote, animés par les salariés d'Ecos ou des bénévoles. Parmi les ateliers proposés : la construction de châssis, les différentes techniques de compostage, les greffes d'arbres fruitiers.



## FÊTE DU PRINTEMPS

Une soirée bien remplie le 15 mai, lors de la fête du printemps de la Papote. Atelier fabrication de bières de gingembre, réalisation d'une fresque avec des peintures naturelles, construction d'un hôtel à insectes et exposition de cyanotypes. Habitants et jardiniers du quartier, bénévoles et curieux ont ainsi pu découvrir ou re-découvrir la Papote.



## BALADE

de graines à la Papote le 21 octobre.



## CHANTIER GRAND BLOTTEREAU

A 3 reprises, en février, mars et mai, les étudiants de BTSA du Lycée de Grand Blottereau sont venus à la Papote pour créer de nouvelles parcelles et y planter diverses variétés potagères et aromatiques.



## PERMANENCES

Tous les lundis et mardis après-midi, habitants et jardiniers du quartier passent à la Papote pour donner un coup de main dans l'aménagement, la création ou l'entretien du jardin.



## TROC

Le 17 avril, un troc de graines a été proposé à la Papote. Partenaires et jardiniers du quartier étaient présents pour échanger graines et bons conseils.

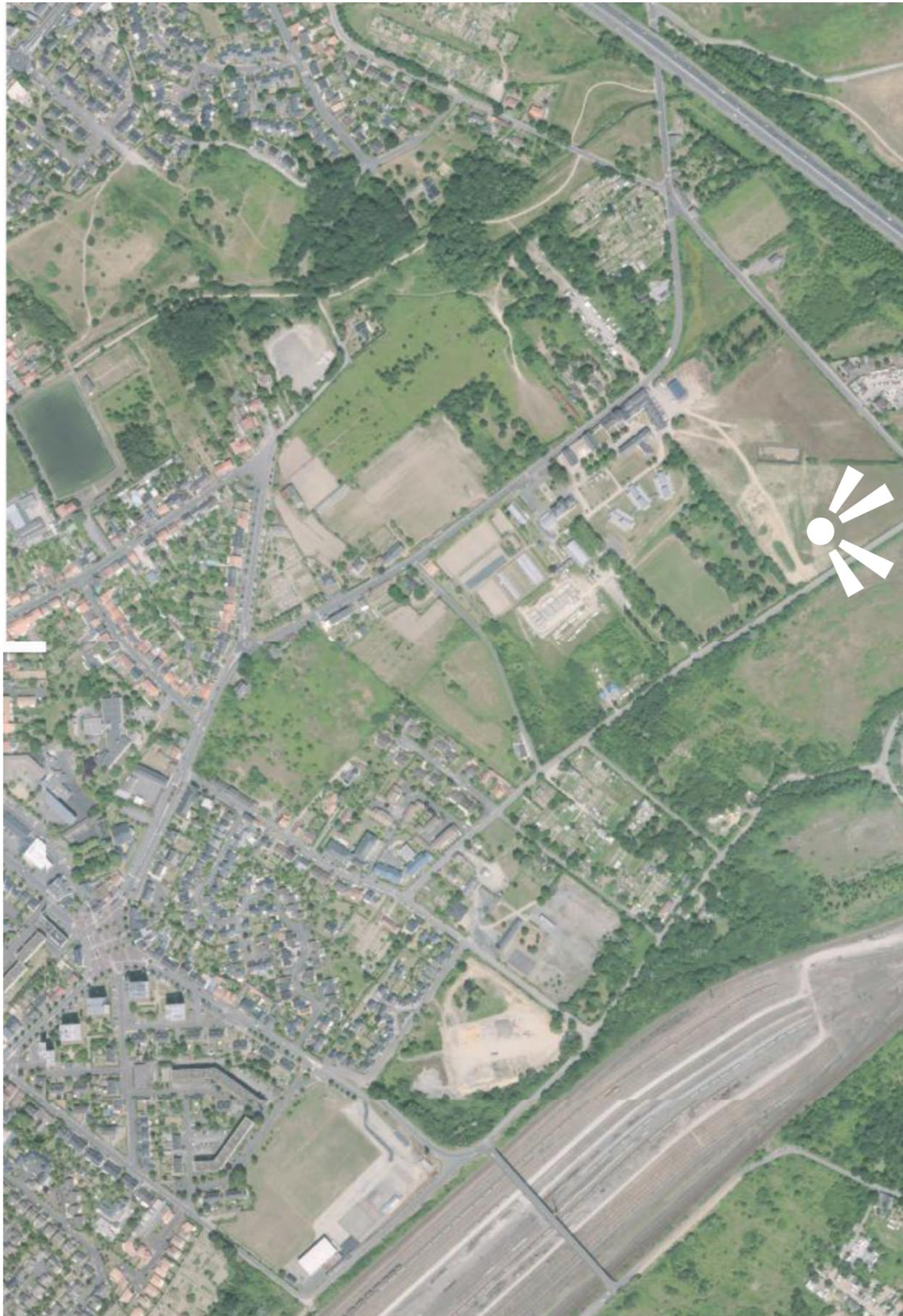
# // CARNETS DE BALADES

Suite à la première étude diagnostique, l'association Ecos a souhaité mettre en place des balades urbaines autour du patrimoine végétal dans le quartier Doulon-Gohards.

En effet, le quartier connaît et va faire l'objet de nombreux réaménagements urbains dans les prochaines années. Ceux-ci doivent préserver et valoriser le patrimoine végétal existant. Les balades urbaines permettront ainsi de le découvrir et de rencontrer ses acteurs et usagers.

Ainsi, pour concevoir ces balades, l'association a rencontré des jardiniers du territoire afin de comprendre l'histoire et les usages de celui-ci.

Pour commencer, la recherche d'Ecos s'est axée sur les jardins familiaux de la Papotière et ceux de la Croix-Rouge et Noë Garreau, observés lors de l'étude diagnostique.



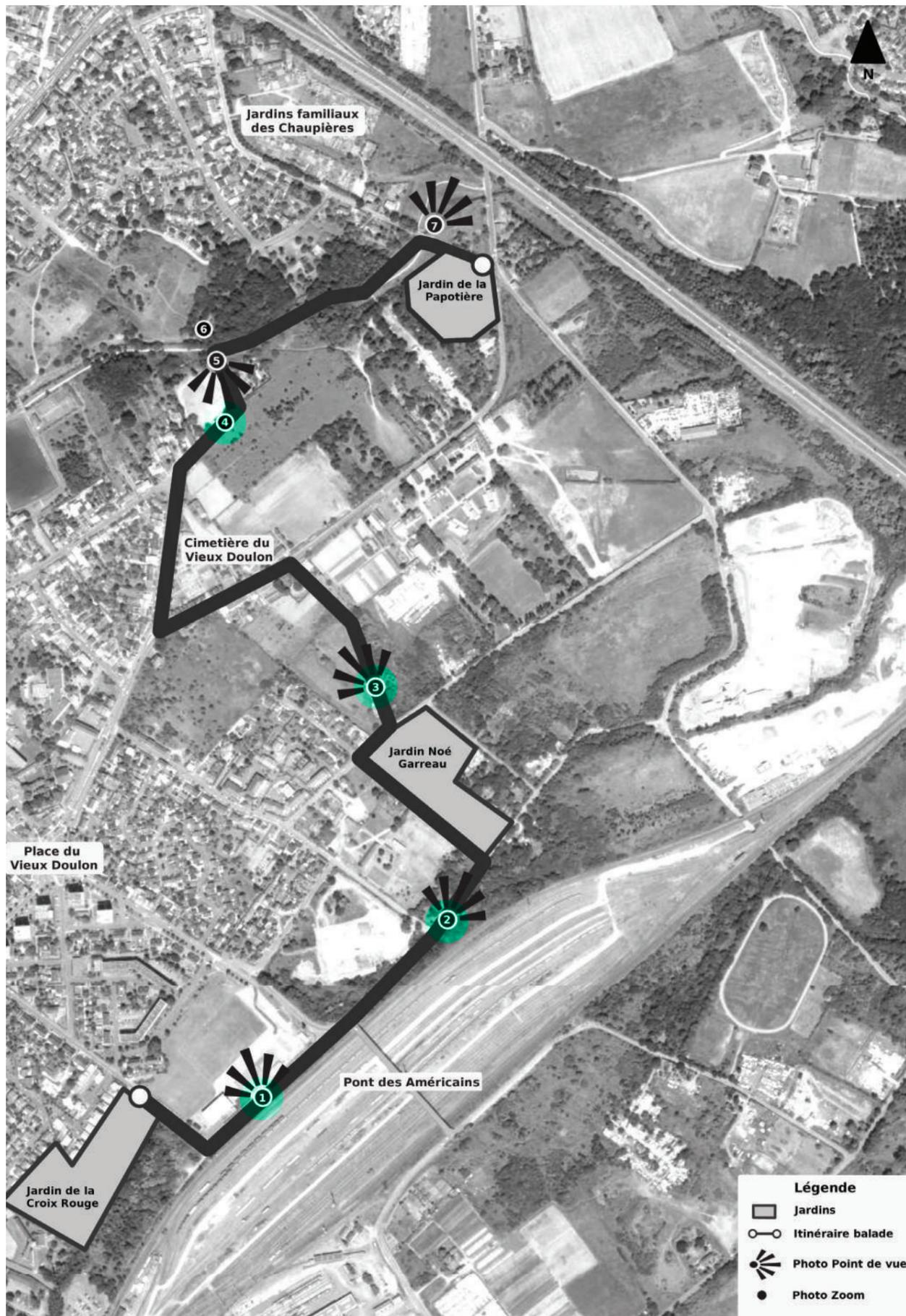
## // BALADE DU 12/07

**7 participants dont  
3 jardiniers de la Papotière &  
2 jardiniers de la Croix-Rouge**

Le paysage n'est pas seulement un point de vue. C'est un regard porté sur un espace dans lequel il existe des activités humaines qui sont en interaction avec un écosystème et ses relations.

Cette balade proposait un itinéraire entre 2 jardins du quartier avec des points d'arrêt sur des espaces végétalisés du quartier.

Cette balade s'est faite à vélo, ce qui a permis de s'arrêter plus longtemps pour observer et discuter sur le paysage.

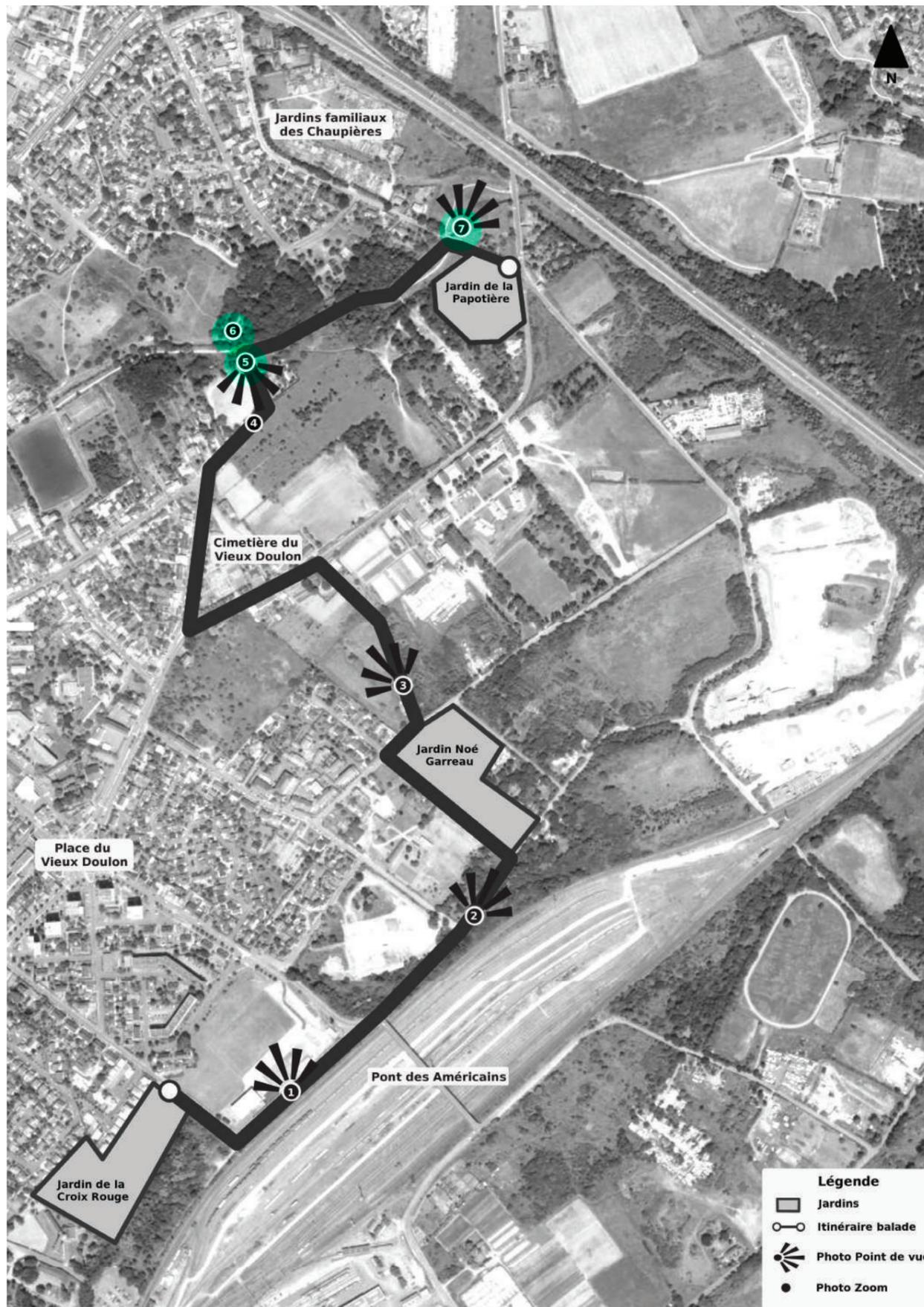


**1** Rendez-vous à 18h pour la visite du Jardin de la Croix-Rouge. Tanagore - jardinier - nous présente la partie « agriculture » avec les techniques permacoles utilisées et la partie « culture » qui est aujourd’hui en chantier défrichage.

**2** Nous écoutons ensuite Claire-Marie autour de l’histoire des jardiniers, des techniques de cultures et de l’histoire du conifère au centre du jardin de la Croix-Rouge.

**3** Arrêt sur un chantier de construction d’équipement (SNCF ?) Cette pause est l’occasion de parler des changements qui auront lieu dans les prochaines années avec le projet de ZAC de Doulon-Gohards. La zone sera-t-elle dédiée au maraîchage ? Est-ce que des équipements publics vont s’y construire ? Les questions sont multiples... L’enfouissement des lignes électriques haute-tension est un sujet de discussion et préoccupation, avec notamment la question du coût des travaux, plus élevé lorsque des habitations existent déjà sur un espace.

**4** Nouvel arrêt devant une fosse de canalisation de l’eau pour discuter de la dynamique des paysages. La construction des chemins de fer a fermé un espace où l’eau ne s’évacue pas vers la Loire – ce qui a créé une stagnation de l’eau qui a elle-même engendré un nouvel écosystème et un nouveau paysage. L’intervention humaine (avec la mise en place de la gare) et l’action de facteurs naturels (pluies, nature du sol...) façonnent durablement écosystème et paysage. On s’interroge alors sur l’importance et la pertinence du vocabulaire employé. En effet, parler de zones humides renvoie à des questions de législation et au domaine de l’aménagement du territoire alors que le mot marécage renvoie à l’écosystème, à un paysage neutre.



**5** Ce point d'arrêt est l'occasion d'observer et décrire le paysage dans la rue des petites Rues. Le premier plan est occupé par la végétation avec le développement de ronces, d'arbustes et de jeunes arbres sur d'anciennes parcelles agricoles. À l'arrière-plan, on peut voir le château d'eau qui n'est plus utilisé mais qui marque le paysage et souligne le passé maraîcher du Vieux-Doulon, et la ligne électrique, signe évident d'urbanisation. Ici, les observations et descriptions divergent. Certains parlent de «friche», d'autres évoquent plutôt un «espace naturel» avec la présence du bois.

**6** Panorama maison – château d'eau et observation des fraisiers des bois et du ruisseau des Gohards. Cet arrêt nous permet d'observer un espace intéressant à la limite entre un espace privé (une maison), un espace délaissé (l'ancienne ferme de la Louetrie, friche agricole) et un espace commun (le terrain vague qui sert de terrain de pétanque). La recherche de fraisiers permet une « exploration » du chemin. Les participants grimpent pour avoir un point de vue sur la friche agricole. Un des participants remarque qu'il ne se rendait pas compte à « quel point le quartier de Doulon est vert ». L'arrêt sur la partie busée du ruisseau des Gohards est l'occasion d'une comparaison avec sa partie aménagée sur le mail Haroun Tazieff. On y trouve des similitudes avec les aménagements (pont, pierres pour traverser ses rives) mais on note surtout la différence du point de vue de la végétation (cette partie du ruisseau est « fermée » car la végétation s'y est développée).

**7** Fin de la balade sur le Jardin de la Papotière avec un apéro sur la parcelle de Jean-Luc et Nicolas et présentation du carnet de balade aux jardiniers présents.





Mercredi 14 septembre 2016 / 18h30 - 21h30

## BALADE URBAINE À VÉLO

OUVERT À TOUS



L'association ECOS vous invite à découvrir la flore spontanée et les paysages du quartier Doulon-Gohards !

**Point de départ 18h30** - Jardin de la Papotière (rue de la Papotière)

**Point d'arrivée 20h30** - Jardin de la Croix Rouge (rue de la Croix Rouge)  
ou Maison de Quartier Doulon (en fonction des conditions météorologiques)

N'oubliez pas de venir avec votre vélo !



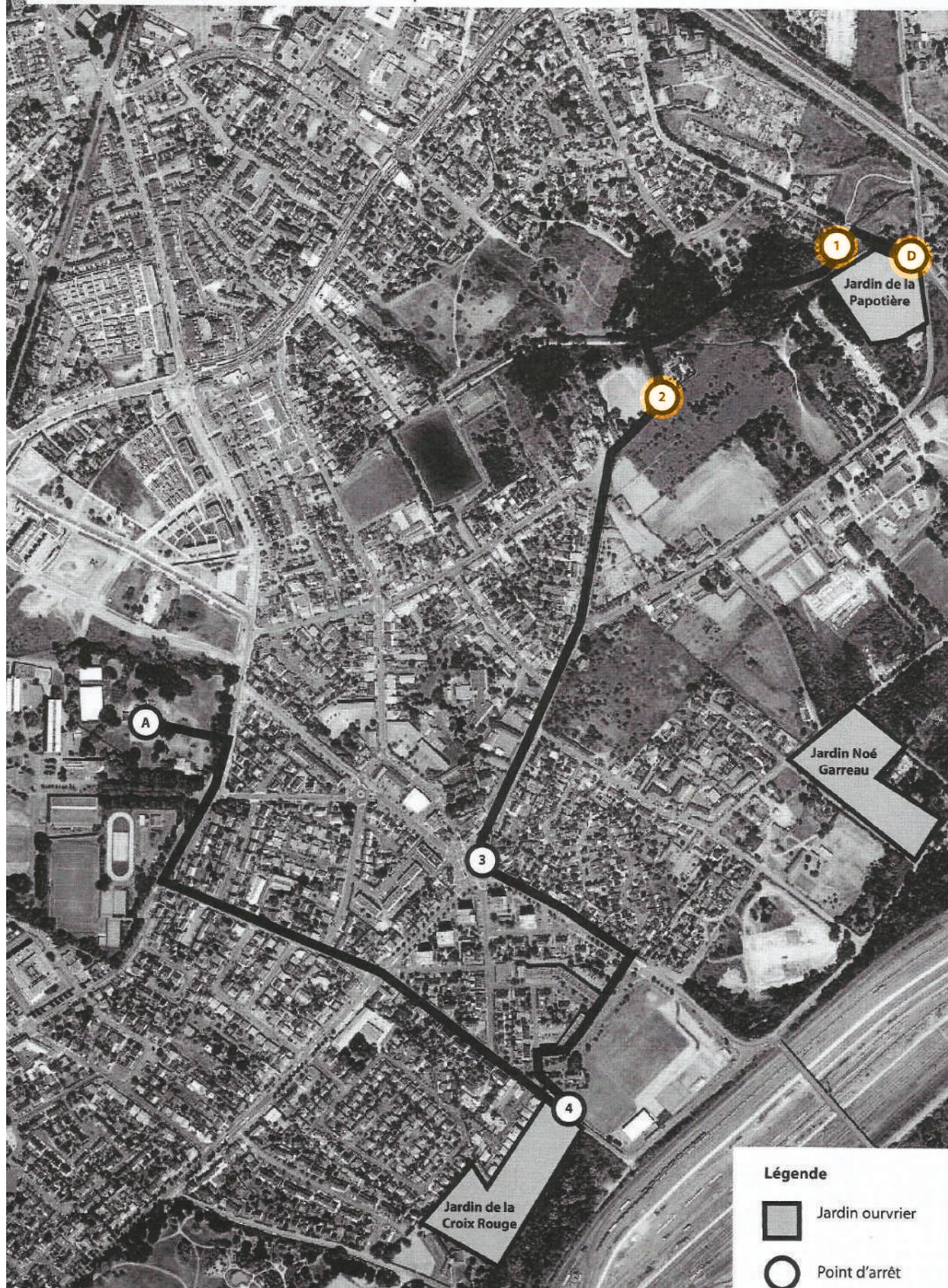
Cet évènement s'inscrit dans le cadre des 10 ans de l'association qui aura lieu du 14 au 25 septembre, pour plus d'informations :  
[www.ecosnantes.org](http://www.ecosnantes.org) - 09.80.97.89.21 - [contact@ecosnantes.org](mailto:contact@ecosnantes.org)

## // BALADE DU 14/09

**17 Participants dont :**  
**6 personnes adhérentes**  
**de l'association Ecos**

Cette balade proposait de découvrir la flore spontanée et les paysages sur un itinéraire entre 2 jardins du quartier Doulon-Gohards (Papotière et Croix-Rouge). Là encore, les participants étaient invités à enfourcher une bicyclette afin de mieux observer l'environnement.

**Balade urbaine quartier du Vieux Doulon**  
Mercredi 14 septembre 2016 - 18h30 à 20h30



Cette balade propose 2 axes : une présentation et une reconnaissance de la flore qui se développe spontanément dans le quartier, une lecture du paysage avec photos et plans.

**1** Départ au Ruisseau des Gohards

### PLANTE OBSERVÉE

Carotte sauvage (racine, feuille)  
Daucus carotta, Apiacées (=anc. Umbellifères).  
Prairies.

À l'origine de la carotte cultivée. Son jus est riche en bêta-carotène que le foie transforme en vitamine A, bonne pour la vision, en particulier nocturne.

Les feuilles sont un diurétique. Elles stimulent la production d'urine et l'élimination des déchets par les reins.

/!\ Attention /!\ Nombre d'ombellifères sont très semblables, en particulier carotte et cigüe. Mieux vaut donc se contenter de l'observer...

**2** Arrêt sur la butte donnant sur la Ferme de la Louetrie

### LECTURE DU PAYSAGE

On observe une végétation à différents niveaux de développement, différents espèces végétales, des traces d'activité humaine comme le poteau électrique.

La végétation de différents niveaux est le signe de la formation d'une forêt, sur une ancienne terre maraîchère/agricole (la proximité du corps de ferme nous permet de le dire).

La ligne électrique est représentative de l'urbanisation (la densification des habitations en ville demande un apport en énergie électrique important, les lignes à haute tension permettent de fournir la ville en énergie). Rappelons la présence du réservoir d'eau, élément paysager qui témoigne du passé maraîcher du quartier, il servait de réserve d'eau pour les cultures.

Cette évocation des activités passées interroge naturellement sur l'avenir et le programme Doulon-Gohards. Les participants se sont enquis du maintien de ces espaces verts naturels, le plan d'intention paysagère de l'atelier de paysage Bruel-Delmar a servi de support pour répondre aux questions.

## PLANTES OBSERVÉES

Armoise commune (feuilles) *Artemisia vulgaris*, Astéracées.  
Friches, talus.

Stimule les fonctions digestives. Elle est plus douce que les autres espèces du genre *Artemisia* / armoise (dont *Artemisia absinthium*, l'armoise absinthe.) Elle peut donc être prise en longues cures pour fortifier le système digestif et améliorer l'absorption des aliments.

Ortie (feuilles)

*Urtica dioica*, Urticacées.

Talus, bord de rivière, friches.

Nourrissante, reminéralisante, anti-anémique, adaptogène.

Très riche en minéraux, elle redonne force et vitalité, revitalise tout le corps et remonte le moral. Elle est conseillée en cas d'anémie, en période de menstruation, et pendant toute la grossesse pour son exceptionnelle teneur en fer.

Délicieuse en soupe (mucilages qui donnent une texture crémeuse à la soupe), elle permet de faire des réserves de fer facilement.

Ronce ou mûrier sauvage

*Rubus fruticosus*, Rosacées.

Sous-bois, haies.

Plante riche en tanins = très astringente. Les feuilles peuvent être infusées pour faire des gargarismes qui soignent les maux de gorge. En tant que plante astringente (effet asséchant), elle aide à stopper une diarrhée (pour que ce soit plus fort, faire une décoction)

Les fruits... inutile de les décrire, nous semble-t-il !

!/\ Ne pas confondre avec *Morus nigra*

Fraise des bois

*Fragaria vesca*, Rosacées.

Bois, clairières, lisières des chemins.

La fraise des bois, à l'origine, est plutôt indigène en Europe où cette plante herbacée vivace et rustique pousse à l'état sauvage dans les bois, leurs lisières et les talus arborés, depuis le Moyen-âge. C'est un régal de manger des fraises des bois au détour d'une balade !

Certains s'en méfient du fait qu'elles peuvent être contaminées par l'échinococcose, parasite se trouvant dans les excréments des chiens et des renards ; qui peut entraîner chez l'homme la formation de kystes.

Selon les données épidémiologiques disponibles pour l'échinococcose alvéolaire 2, les facteurs de risque pour l'homme sont (en ordre décroissant) :

- être propriétaire de chiens qui consomment des petits mammifères : OR=18.0

- aller en forêt pour des raisons professionnelles : OR=2.8

- faire pousser des légumes (racines et feuilles) : OR=2.5

- être propriétaire de chats qui rôdent sans surveillance : OR=2.3

- consommer des baies non lavées : OR=2.2

Source Wikipedia / Echinococcose / Risk Factors for Alveolar Echinococcosis in Humans »Emerg Infect Dis. 2004

### 3 Arrêt sur la place du Vieux-Doulon

## LECTURE DU PAYSAGE

Présentation de la place du Vieux-Doulon comme centralité du quartier, c'est un lieu où il y a de nombreux petits commerces et où se déroule le marché chaque dimanche matin. L'une des rues de ce carrefour offre une vue en perspective sur les anciennes terres maraîchères, aujourd'hui petit bois en développement.

## PLANTES OBSERVÉES

Sureau noir (fleurs et fruits)

*Sambucus nigra*, Caprifoliacées

Fleurs en tisane pour lutter contre le rhume. Elle est diaphorétique (= fait aboutir la fièvre) et anti-mucolytique (stoppe les sécrétions).

La fleur est comestible et délicieuse (infusée dans du vinaigre, en sirop, dans des crêpes comme en Allemagne). Le fruit est ordinaire au goût mais bourré de vitamines, et d'une couleur incroyable ! Il soulage aussi les symptômes de la grippe et du rhume.

!/\ Ne pas confondre avec le Sureau Yèble, toxique (il présente ses fruits vers le haut)

Plantain (feuille)

*Plantago major*, Plantaginacées

Anti-poison, vulnéraire, bactériostatique, astringent.

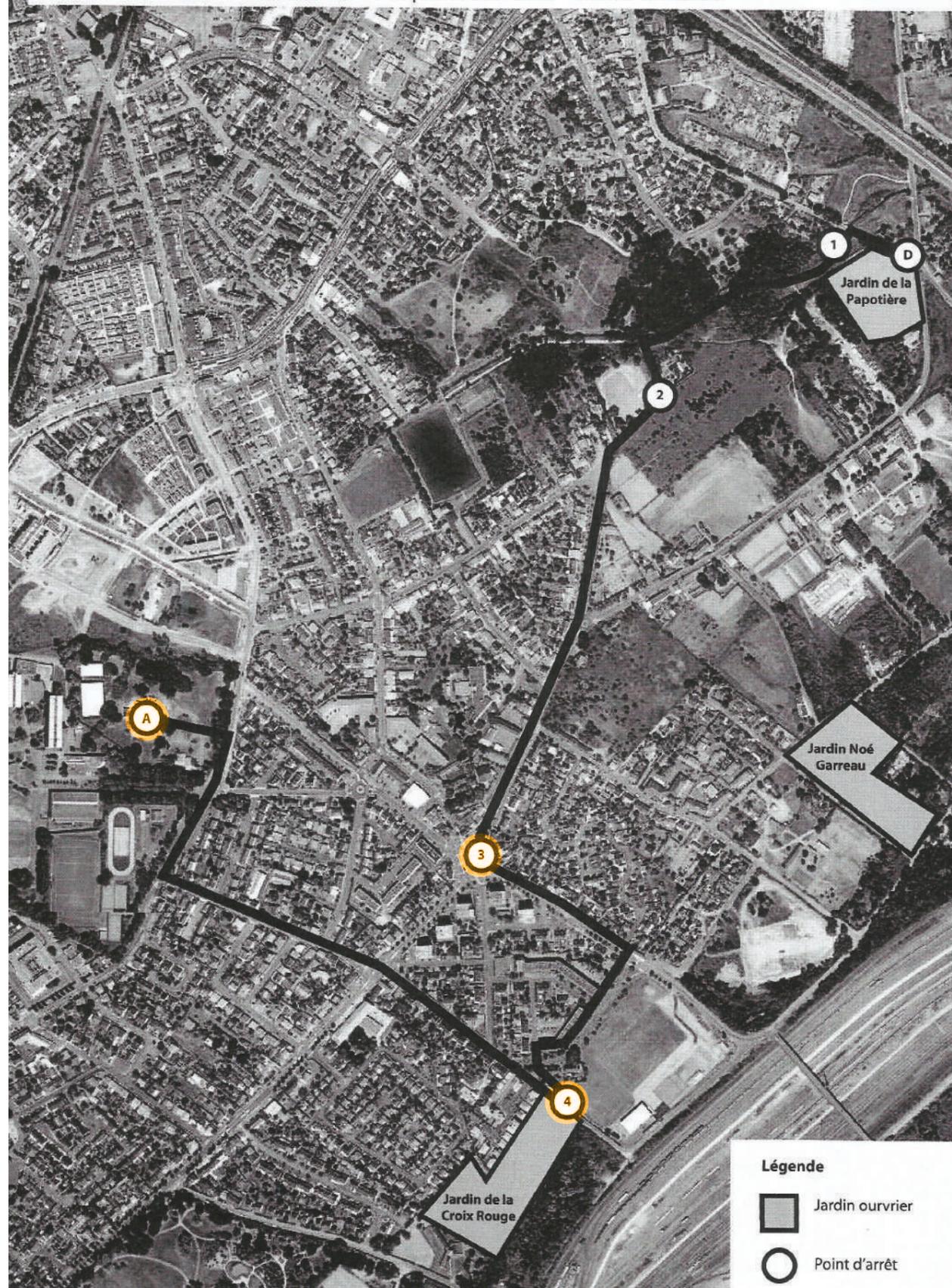
C'est LA plante pour les piqûres d'insecte : le plantain réduit l'inflammation, soulage les démangeaisons, aseptise la peau et ses tanins forment une couche protectrice contre les microbes.

Quand on est piqué (moustique, guêpe...), on mâche quelques feuilles de plantain, puis on applique cette pâte en cataplasme sur la piqûre : la démangeaison cesse aussitôt.

Pour retrouver cette propriété miraculeuse quand on n'a pas de plantain sous la main, on peut en faire un onguent.

La petite fleur a un goût délicieux de champignon de Paris bien frais, que l'on peut parsemer dans une omelette.

**Balade urbaine quartier du Vieux Doulon**  
Mercredi 14 septembre 2016 - 18h30 à 20h30



**4** Visite du Jardin de la Croix-Rouge

**LECTURE DU PAYSAGE**

Observation du paysage du jardin ouvrier de la Croix-Rouge. Les participants ont pu noter des éléments caractéristiques des parcelles du jardin ouvrier (bidons bleus récupérateurs d'eau, cabanes en tôle, clôtures récupérées...) en contraste avec les jardins familiaux où la ville installe tous les équipements.

Tanagore nous raconte l'histoire de son jardin, de sa création et nous montre une expo-photo des racines des ronces que lui et ses amis ont défrichés tout l'été.

**PLANTES OBSERVÉES**

Framboisier (feuilles)  
Rubus idaeus ou Rubus strigosus, Rosacées  
Propriétés médicinales : astringent, nutritif, tonique des organes génitaux  
Plante souveraine pour les femmes, elle aide l'utérus à mieux faire son travail. C'est donc un tonique utérin. Pour les douleurs liées aux règles, en préparation et rémission d'accouchement, débalancements hormonaux...

Pot de fin à la Maison de quartier de Doulon  
Partage des tartinades, de la bière et du cidre.  
Échanges autour du Carnet de voyage, des événements organisés pour les 10 ans de l'association et des activités et ateliers d'Ecos pour l'année 2016-2017.





# // RESSENTIS DES JARDINIERS

Concernant le projet de réaménagement urbain de Doulon-Gohards, voici les retours des jardiniers des différents sites :

Pour le Bois des Anses, de nombreuses craintes existent sur l'avenir de l'espace en friche face au jardin et le devenir de la ferme à proximité. Y aura-t-il un immeuble qui cachera le soleil ? Est-ce que la proximité avec des habitations augmentera l'insécurité et les vols du potager ? Quelles seront les productions de la future ferme ?

En effet, les jardiniers ont vu de nombreuses personnes et institutions régulièrement sur ces sites sans avoir d'informations précises concernant les projets futurs, ce qui favorise les inquiétudes.

Le Jardin des Chaupières semble plus à l'écart des futurs réaménagements. Il verra cependant la construction d'une salle de rencontre dans le jardin pour organiser des moments collectifs.

Au Jardin des Ronces, le jardin est utilisé comme prétexte à la rencontre, pour se rassembler collectivement contre le projet de la ZAC Doulon-Gohards, de l'étalement urbain et de la bétonisation de la ville. Cet axe est important et les jardiniers des Ronces souhaitent, par leurs actions et la pratique de jardinage, se mobiliser et éveiller les consciences sur ces thématiques à l'échelle de la métropole. Plus concrètement, les jardiniers reprochent le manque de transparence de la part des Villes, de réelle concertation des habitants et de prise en compte de l'environnement dans le cadre des réaménagements urbains. Ce jardin ne souhaite pas prendre part au projet de la ZAC et des actions portées par celle-ci, notamment celles proposées à la Papote par l'Association Ecos.

Les jardiniers du Jardin de la Papotière s'inquiètent de la reconfiguration du jardin et des parcelles avec les aménagements de la piste cyclable prévus dans le cadre du projet de la ZAC. Ils entretiennent depuis des années leur terrain et ont amélioré les sols, au départ très difficiles à cultiver. Les réaménagements prévus pourraient avoir un réel impact sur leur vie quotidienne et leur alimentation.

Les jardiniers sont très présents dans les ateliers de concertation organisés par Nantes Métropole pour s'informer sur ces futurs changements et leurs impacts sur le jardin.

De manière générale, les jardiniers s'intéressent aux aménagements futurs de la ZAC et souhaitent être informés, écoutés et intégrés dans l'évolution du quartier.





# CONCLUSION

En réponse aux interrogations posées en introduction sur la gouvernance, la dynamique sur le territoire et le ressenti des jardiniers quant au projet de réaménagement urbain, voici les éléments qui ressortent.

Il existe une pluralité de gouvernances dans les jardins familiaux, partagés, ouvriers et collectifs de la Zone d'Aménagement Concerté de Doulon-Gohards, liée à leur date de création, à leur durée et longévité, aux habitudes propres qui se sont plus ou moins durablement installées. Définir une gouvernance-type semble délicat. L'hétérogénéité des jardins provient également de leur localisation - en zone urbanisée ou plus isolée, du nombre de parcelles qui les composent et des profils de jardiniers bien distincts. On ressent plus l'hybridation dans les pratiques de gouvernance, sauf pour les jardins familiaux dont le cadre est plus réglementé. Toutefois, au sein-même de deux jardins familiaux, les pratiques sont bien distinctes. Par ailleurs, être en contact avec l'extérieur et le quartier est une réelle volonté, des jardiniers mais aussi des acteurs locaux, qui souhaitent agir hors les murs, en mêlant les publics, tous liés de près ou de loin au jardinage.

Conscients des enjeux liés au quartier pour les prochaines années, les jardiniers souhaitent être associés et pris en compte dans ce réaménagement urbain. Cette évolution du territoire est une réelle préoccupation pour les jardiniers qui craignent pour la tranquillité, voir même parfois la sécurité de leurs jardins ainsi que la modification voir la disparition de leur parcelle. Ces appréhensions émergent d'un manque de visibilité et des informations contradictoires qui circulent.

L'association Ecos défend la vision d'une agriculture urbaine multiforme, qui œuvre pour un projet 'commun', c'est à dire nécessaire et partagé par tous.

Ici, le territoire de la Zac Doulon-Gohards place l'agriculture au cœur de son projet urbain avec, d'un côté, la réactivation des fermes du quartier et de l'autre des pratiques amateurs et citoyennes existantes depuis plusieurs années au sein des jardins familiaux et partagés. La production nourricière ne doit plus être cantonnée à un espace mais devenir dynamique et transversale.

Plus généralement, l'étude-diagnostic nous montre une réelle envie de la part des citoyens pour s'investir dans cette production et d'en faire un projet de rencontre, créateur de lien social et de partage sur le territoire.

On peut dès lors se demander comment mettre en œuvre ce projet 'commun', comment appliquer les notions de solidarité, d'entraides et d'échanges, déjà existantes au sein des jardins, à l'ensemble du quartier et en lien avec le projet urbain global ? Comment rendre acteurs les citoyens dans l'agriculture urbaine et faciliter les pratiques de jardinage au naturel ?

Pour répondre à ces questions et amorcer de nouveaux usages autour de l'agriculture urbaine, l'association Ecos propose d'expérimenter au sein de la Papote une 'maison des jardiniers'.

Une maison des jardiniers pour voir un lieu citoyen, vivant, autour du jardinage en ville qui permet de croiser les pratiques et les jardiniers, faire émerger de nouvelles manières de faire et faciliter les échanges, mais aussi pour faire le lien entre des pratiques amateurs et des pratiques professionnelles du territoire. Cela se traduit par un lieu ressource qui permet la diffusion de connaissances et techniques liées au jardinage naturel associé à un lieu de résidence pour voir émerger des formes innovantes et créatives autour de l'agriculture urbaine. L'association Ecos souhaite ainsi expérimenter avec les jardiniers pour faire de l'agriculture urbaine un projet collectif sur le territoire.



Carnet réalisé et imprimé en 2018  
Conception et réalisation : Association Ecos  
Imprimeur : Imprimerie Parenthèses  
Typographie utilisée : Cooper Hewitt et Cardenion Modern

© Toutes les sources visuelles ainsi que les contenus  
appartiennent à l'Association Ecos